

# Préparez-vous à survivre, préparez-vous à aider

formation communautaire en planification d'urgence à l'intention  
des personnes handicapées



## Préparez-vous à survivre, préparez-vous à aider : formation communautaire en planification d'urgence à l'intention des personnes handicapées

Préparé par le Hatching Change Collective (Tammie Tupechka, Maryann Abbs et Eric Doherty de la BC Coalition of People With Disabilities) et Bénévoles Canada – novembre 2010



BC Coalition of  
People with Disabilities

Cadres d'organisation sociale pour la planification d'urgence : formation communautaire sur les questions relatives aux déficiences (ou *Social Organization Frameworks for Emergency Preparedness: Community Training in Disability Issues*). Communiquer avec M<sup>me</sup> Karen Martin de la BC Coalition of People With Disabilities, 204-456 West Broadway, Vancouver (C.-B.), V5Y 1R3, 604-875-0188, [karen@bccpd.bc.ca](mailto:karen@bccpd.bc.ca), [www.bccpd.bc.ca](http://www.bccpd.bc.ca).

« Si nous n'intégrons pas aux mesures de planification la valeur selon laquelle personne ne doit être oublié, certains seront oubliés. »

June Isaacson Kailes

(June Isaacson Kailes est consultante, championne de la défense des droits des personnes handicapées et directrice adjointe du Center for Disability and Health Policy de Pomona, en Californie. Son site Web est le [www.jik.com](http://www.jik.com).)

## Remerciements

Nous aimerions remercier les organismes qui ont participé au groupe consultatif sur notre projet :

Cerebral Palsied Association of BC; Deafness Advocacy/Nova Scotia Persons with Disabilities Emergency Management; Independent Living Resource Centre, Winnipeg; Bureau de la condition des personnes handicapées du gouvernement du Canada; Sally Pollock, bénévole pour les services sociaux d'urgence, C.-B.; services nationaux d'Ambulance Saint-Jean en cas de sinistre; Volunteer Richmond, C.-B.; Volunteer Toronto, Ontario; et Western Institute for the Deaf and Hard of Hearing, C.-B.

Nous tenons également à remercier le Programme de partenariats pour le développement social – Personnes handicapées du gouvernement du Canada d'avoir accepté de financer le projet Cadres d'organisation sociale pour la planification d'urgence : formation communautaire sur les questions relatives aux déficiences.

Partenaires du projet :



BC Coalition of People With Disabilities

Les organismes sans but lucratif sont autorisés à copier et à modifier toute partie du présent manuel de formation, à condition de mentionner la source et d'offrir le nouveau document sous les mêmes conditions. Veuillez afficher toute version modifiée ou supplémentaire à [www.pretpourlacrise.ca](http://www.pretpourlacrise.ca) afin que les autres puissent bénéficier de vos efforts. Le partage peut sauver des vies.

Le présent manuel de formation est autorisé par Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0. Voir [www.creativecommons.org](http://www.creativecommons.org).

Les dessins au trait du présent manuel ont été créés par Rini Templeton et sont offerts sur [www.riniart.org](http://www.riniart.org) pour tout usage sans but lucratif. Les autres schémas relèvent du domaine public ou proviennent de la source mentionnée.



## Table des matières

<b>1. Introduction.....</b>	<b>6</b>
Généralités et contexte de la formation .....	6
Qui devrait suivre cette formation? .....	8
Pourquoi suivre cette formation? .....	8
Comment utiliser le présent manuel de formation.....	9
Buts et objectifs du projet et de l'atelier.....	10
Accessibilité de l'atelier.....	12
Communications respectueuses .....	14
Principaux cadres .....	16
<b>2. Atelier .....</b>	<b>21</b>
Programme de l'atelier.....	21
Notes de l'animateur.....	22
<b>3. Documents de l'atelier.....</b>	<b>47</b>
Recherches relatives au plan d'urgence local.....	47
BINGO.....	50
Compétence culturelle et le Code canadien du bénévolat .....	51
Cadre relatif aux besoins fonctionnels : C-MIST .....	53
Casse-tête C-MIST .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
Diagramme de préparation personnelle.....	58
Trousse d'urgence de base .....	59
Liste de vérification relative à la préparation personnelle.....	60
Liste de vérification des renseignements de santé personnels en cas d'urgence.....	63
Répertoire de photos – feuille de travail.....	65
Catastrophes courantes – fiches d'information .....	66
Cadre d'organisation sociale.....	82
Comparaison des interventions en cas de catastrophe.....	87
Carte des atouts – document à distribuer .....	90
Carte des atouts – exemple A.....	92
Carte des atouts – exemple B.....	93
Scénarios d'urgence .....	94
Études de cas.....	104
Étude de cas – feuille de travail .....	111
Formulaire d'évaluation de l'atelier de formation .....	112

<b>4. Ressources .....</b>	<b>113</b>
Vidéos, présentations PowerPoint et sites Web.....	113
<b>5. Outils.....</b>	<b>114</b>
Astuces pour mettre sur pied un atelier.....	114
Exemple d'annonce .....	117
Astuces relatives à l'animation.....	118
<b>6. Documents de référence.....</b>	<b>121</b>
Liste des acronymes utilisés .....	121
Glossaire .....	122
Liste des ressources.....	125

## 1. Introduction

### **Généralités**



Éléments graphiques BCCPD

La BC Coalition of People With Disabilities et Bénévoles Canada se sont associés en vue de créer le présent manuel de formation à l'intention des organismes bénévoles et sans but lucratif. Le but de ce manuel consiste à partager les leçons tirées de leurs travaux communautaires axés sur la planification d'urgence, et d'aider les collectivités à renforcer leur capacité d'intervention en cas d'urgence.

Ce manuel aide les organismes bénévoles et les organismes au service des personnes handicapées à organiser un atelier de formation d'un jour.

### **Contexte**

Le contexte de formation inclut la population vieillissante et l'augmentation des taux d'incapacité. En 2001, 12,4 % de la population canadienne déclarait vivre avec une déficience. En 2006, ce taux a grimpé à 14,3 %, ce qui représente environ 4,4 millions de Canadiens.<sup>1</sup> En 2001, un Canadien sur huit était âgé de 65 ans ou plus, et cette proportion ne cesse d'augmenter. Quarante pour cent des personnes de 65 ans et plus affirment vivre avec une déficience. Il en est de même pour 53 % des personnes de 75 ans ou plus.<sup>2</sup>



Selon la Base de données canadienne sur les désastres, le nombre de Canadiens touchés par des catastrophes naturelles a considérablement augmenté. De 79 066 personnes entre 1984 et 1993, il est passé à 578 238 personnes entre 1994 et 2003.

1 Statistique Canada (2006). *Enquête sur la participation et les limitations d'activité*

2 Hutton, D<sup>r</sup> Dave, Agence de la santé publique du Canada, présentation lors d'une conférence sur la planification d'urgence, Vancouver, 25 novembre 2008.

L'ouragan Katrina, qui a frappé les États-Unis en 2005, fut un amer désillusionnement pour le milieu des personnes handicapées et les responsables de la gestion des urgences dans le monde entier. Un nombre disproportionné des personnes qui ont perdu la vie pendant l'ouragan Katrina étaient des personnes handicapées et des aînés.

L'insuffisance des mesures de planification d'urgence applicables aux personnes handicapées ne se limite pas seulement au Sud des États-Unis. En effet, ce problème sévit dans la plupart des juridictions, y compris au Canada. « Les personnes handicapées sont souvent oubliées ou négligées au moment de planifier les interventions d'urgence. Des recherches internationales ont révélé que les mesures de planification d'urgence et de gestion des urgences ne répondaient pas aux besoins des personnes handicapées. L'organisme Handicapped International, qui a réalisé diverses recherches sur les plus grandes urgences internationales, soutient que 60 % des personnes handicapées sont oubliées lors d'une situation d'urgence. »<sup>3</sup>

Bien que les programmes de gestion des urgences promeuvent fortement la préparation personnelle et la résilience communautaire, de façon générale, ils n'appuient pas financièrement les groupes communautaires ou les particuliers dans leurs efforts de préparation.

L'obligation selon laquelle les gouvernements doivent prendre des mesures adéquates pour assurer le bien-être des personnes handicapées est bien connue. Par exemple, la *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées* stipule que les gouvernements doivent « ...assurer la protection et la sûreté des personnes handicapées dans les situations de risque, y compris... les crises humanitaires et les catastrophes naturelles ». <sup>4</sup>

---

3 Stork-Finlay, Susan. (2009) *Heatwave Planning Guide: Development of heatwave plans in local councils in Victoria*. Disability Disaster Advocacy Group.

<http://afcl.org.au/resources/Documents/DDAG%20Heatwave%20Planning%20Guide.pdf>

4 Article 11. <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1413>.

### **Qui devrait suivre cette formation?**

La formation décrite dans le présent manuel se veut utile et accessible pour différents groupes et particuliers. Elle s'adresse d'abord au personnel et aux bénévoles des centres d'action bénévole et des organismes au service des personnes handicapées, mais les animateurs sont encouragés à l'adapter aux personnes et aux situations de leurs groupes et collectivités.

Des personnes handicapées devraient être invitées à participer à toutes les séances de formation. Il serait également souhaitable d'inviter les personnes suivantes :



- ❖ amis, parenté et autres personnes des réseaux informels des personnes handicapées;
- ❖ personnel et bénévoles d'organismes au service des personnes handicapées;
- ❖ bénévoles d'autres organismes communautaires, notamment les centres d'action bénévole, les centres communautaires, les organismes au service des aînés et les groupes de lutte contre la pauvreté;
- ❖ professionnels des unités d'intervention d'urgence;
- ❖ travailleurs de soutien au service des personnes handicapées (par ex., aides de soin et chauffeurs de transport adapté);
- ❖ personnes de différents groupes culturels, religieux et linguistiques, y compris des membres des Premières nations;
- ❖ membres intéressés du public.

### **Pourquoi suivre une telle formation dans sa collectivité?**

La sensibilisation accrue qui découle des grandes catastrophes naturelles (telles que l'ouragan Katrina) a donné lieu à de nombreux changements positifs, notamment la reconnaissance du fait que la préparation personnelle ne suffit pas. Les personnes handicapées ont certes besoin de préparation personnelle, mais également de bons réseaux communautaires, de programmes d'intervention et de secours d'urgence sur lesquels tous peuvent compter.



*Les vagues de chaleur et les violentes tempêtes d'hiver sont beaucoup plus courantes que les catastrophes naturelles qui font les grands titres de l'actualité internationale*

Plusieurs organismes sans but lucratif sont surchargés au quotidien, ce qui les empêche de consacrer une journée entière à la préparation de mesures d'urgence en cas de catastrophe majeure qui pourrait ne pas se produire avant plusieurs décennies. Ces mêmes raisons expliquent pourquoi les particuliers n'ont aucune difficulté à reporter même les préparatifs d'urgence les plus simples. Or, il ne faut pas oublier que même les urgences les moins spectaculaires, telles que les vagues de chaleur et les violentes tempêtes d'hiver, peuvent être fatales. En outre, elles sont bien plus courantes que les catastrophes majeures qui font les manchettes.

L'atelier de formation du présent manuel pourrait permettre de sauver des vies, tout en aidant à établir des réseaux communautaires qui amélioreraient le quotidien de chacun, ainsi que la résistance des collectivités en cas de catastrophe majeure.

### **Comment utiliser le présent manuel?**

Le présent manuel de formation propose diverses activités. Les animateurs peuvent :

- ❖ choisir ou adapter ces activités aux besoins et aux capacités des participants (et partager tout nouveau document ou toute modification de document sur le site Web de préparation d'urgence);
- ❖ choisir celles avec lesquelles ils se sentent à l'aise;
- ❖ décider d'allouer plus de temps aux activités si l'atelier compte plus de 15 à 20 participants.

Prévoir une journée complète pour la formation. Toutefois, garder à l'esprit que certaines personnes handicapées pourraient être incapables d'y assister toute une journée. Il serait peut-être préférable de diviser la formation en deux séances plus courtes, ou encore en série de séances plus brèves. En cas de doute, demander l'avis des participants potentiels.



Certains groupes offriront cette formation en espérant que les participants animeront à leur tour des séances de formation dans leurs collectivités. Dans d'autres cas, un processus de mentorat pourrait permettre aux personnes intéressées à animer un atelier de jouer le rôle d'adjoint pendant une ou deux séances préalables à la leur. Il est fortement recommandé que chaque formation compte au moins deux animateurs. Imprimer les documents en fonction des besoins des participants. Certains groupes trouvent utiles d'avoir une copie du manuel au complet, d'autres préfèrent ne recevoir que certaines sections.

### ***Buts et objectifs de l'atelier***

Réviser les buts et objectifs du projet ci-dessous, puis garder en tête les objectifs du groupe au moment de planifier ou de modifier une formation.

La présente formation a été conçue dans le but de contribuer à l'atteinte des objectifs du projet Cadres d'organisation sociale pour la planification d'urgence (*Social Organization Framework for Emergency Planning Project*).

Buts du projet :

Créer une culture de préparation au sein du secteur bénévole et dans le milieu des services aux personnes handicapées, et élaborer des processus et des outils qui permettent d'identifier les vulnérabilités, d'améliorer la résilience de la collectivité, et de contribuer à la sécurité et au bien-être des membres de la société pendant et après une urgence ou une catastrophe.

Objectifs du projet :

1. Renforcer et étendre les réseaux communautaires afin de répondre aux besoins des personnes handicapées en matière de préparation.
2. Acquérir et partager des connaissances et des outils au moyen d'approches novatrices aux cours de formation sur la



préparation personnelle et la résilience communautaire.  
3. Renforcer la capacité des particuliers et des collectivités de réagir aux urgences et aux catastrophes et de s'en remettre en offrant des cours de formation dans différentes régions du Canada.

Buts de l'atelier :

À la fin de l'atelier, les participants auront été sensibilisés à ce qui suit et acquis des compétences connexes :

- ❖ *Connaissances* : inclusion du cadre relatif aux besoins fonctionnels (C-MIST), compréhension du cadre relatif à l'organisation sociale, sensibilisation aux questions relatives aux déficiences, compréhension des divers éléments des plans de préparation personnelle, et compréhension du rôle de l'aide mutuelle par le biais des réseaux communautaires en cas de situation d'urgence.
- ❖ *Compétences* : capacité de consulter des plans d'urgence locaux et de dresser un plan de préparation personnelle; capacité de produire une carte du quartier et de la collectivité, et d'acquérir des compétences d'éducation participative; et capacité d'utiliser des réseaux virtuels pour la planification d'urgence.
- ❖ *Attitudes* : compréhension de l'importance de la sensibilisation aux déficiences et à l'expérience des personnes handicapées, ainsi que de la valeur du cadre d'organisation sociale (réseaux sociaux, capacité communautaire et capital social en cas d'urgence); et confiance en sa capacité de devenir un formateur au sein de sa collectivité.

Objectifs de l'atelier :

- ❖ discuter des questions relatives aux déficiences et accroître la sensibilisation à celles-ci;
- ❖ présenter le cadre C-MIST;
- ❖ présenter le cadre d'organisation sociale;
- ❖ discuter de la consultation des plans d'urgence locaux;
- ❖ s'exercer à dresser un plan de préparation personnelle;
- ❖ s'exercer à produire des cartes d'atouts communautaires



- et à mettre en pratique ses compétences de rayonnement;
- ❖ s'exercer à réagir au moyen de scénarios d'intervention d'urgence;
  - ❖ discuter d'exemples de participation communautaire à la planification d'urgence;
  - ❖ discuter des prochaines étapes pour les groupes et les particuliers.

Thèmes de l'atelier :

Les thèmes de l'atelier sont les points clés que les animateurs doivent garder à l'esprit tout au long de la séance. Ces thèmes sont les fils conducteurs qui doivent être mis en valeur d'une activité à l'autre et permettre d'orienter le déroulement de l'atelier. Les animateurs peuvent ajouter des thèmes pertinents à leur groupe ou situation.

- ❖ Accessibilité et inclusivité (notamment le cadre de compétences culturelle)
- ❖ Cadre d'organisation sociale
- ❖ Cadre C-MIST
- ❖ Mise au premier plan des expériences et des voix des personnes handicapées
- ❖ Éducation populaire
- ❖ Renforcement de la collectivité et de sa résilience à toutes les étapes de la planification d'urgence (atténuation / préparation, intervention et rétablissement)
- ❖ Importance de la préparation aux urgences mineures et majeures

### ***Accessibilité et inclusivité de l'atelier***

Il est recommandé d'inspecter au préalable le local où se déroulera l'atelier afin de s'assurer qu'il répond à ses besoins. La liste ci-dessous peut être utile pour répondre aux besoins des participants :

- ❖ variété de sièges confortables et adéquats;

- ❖ stationnement accessible;
- ❖ lieu accessible en transport en commun;
- ❖ pancartes claires rédigées en gros caractères;
- ❖ portes automatiques et voies d'accès libres de tout obstacle pour les participants qui ont recours à des aides à la mobilité (par ex., fauteuil roulant);
- ❖ signalisation tactile (par ex., en Braille) pour les participants atteints d'une déficience visuelle;
- ❖ accès à l'extérieur afin que les participants puissent aller promener leur animal d'assistance pendant les pauses;
- ❖ salles de réunion suffisamment grandes afin que les participants puissent circuler librement;
- ❖ salles de réunion suffisamment grandes pour y installer des systèmes de sonorisation assistée, des cabines d'interprètes et des chaises pour les interprètes gestuels;
- ❖ salles de bains qui répondent aux normes d'accessibilité de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou les excèdent (notamment des portes faciles à ouvrir, des configurations qui permettent l'accès par l'avant en fauteuil roulant, et au moins une cabine configurée pour utilisateurs d'aides à la mobilité);
- ❖ salles de bains au même étage que celui de la réunion;
- ❖ poignées de porte à levier plutôt qu'en « boule » ou rondes;
- ❖ considérations de sécurité pour tous (accès à une sortie de secours, etc.);
- ❖ accès aux aides au transfert;
- ❖ aides visuelles visibles pour tous les participants;
- ❖ différentes hauteurs de table, au besoin;
- ❖ accès à de l'eau potable et à de la nourriture;
- ❖ eau pour les animaux d'assistance;
- ❖ soutien accessible pour les premiers soins;
- ❖ réduction au minimum des coûts engagés par les participants (s'ils doivent payer, mettre en place une échelle mobile telle que « Payez ce que vous voulez entre 5 \$ et 50 \$. Personne ne sera refusé pour un manque de fonds. »);
- ❖ inclusion de tous dans la planification, la participation et l'évaluation de l'atelier;

- ❖ « assistant » qui aide les personnes handicapées à accomplir différentes tâches (cette personne doit être clairement identifiée et se présenter au début de l'atelier).



Adapté de *Accessible Events: A Guide for Organisers*, Australie,  
[www.meetingsevents.com.au/downloads/Accessible\\_Events\\_Guide.pdf](http://www.meetingsevents.com.au/downloads/Accessible_Events_Guide.pdf)  
et Ressources humaines et Développement des compétences Canada :  
[http://www.hrsdc.gc.ca/eng/disability\\_issues/doc/gpim/page03.shtml#p4](http://www.hrsdc.gc.ca/eng/disability_issues/doc/gpim/page03.shtml#p4).

### ***Communications respectueuses***

- ❖ Traiter les personnes handicapées avec respect et considération.
- ❖ Comprendre qu'il existe différentes sortes de déficiences (déficiences visuelles, auditives, cognitives, développementales et physiques, et difficultés d'apprentissage).
- ❖ Respecter le fait que chaque personne handicapée est une personne ayant des besoins particuliers. Ne pas tenir pour acquis ce qu'elle peut ou ne peut faire.
- ❖ En cas de doute concernant la meilleure façon de communiquer avec une personne, le lui demander.
- ❖ Regarder la personne handicapée et lui parler directement plutôt que de s'adresser à son fournisseur de soins ou à son interprète.
- ❖ Accepter le fait que certaines déficiences sont « invisibles » mais représentent tout de même un défi de communication pour la personne.
- ❖ Faire preuve de patience. Certaines personnes ont besoin d'un peu plus de temps pour comprendre ou répondre en raison de leurs incapacités.
- ❖ Demander à toute personne qui ne s'exprime pas clairement de répéter.
- ❖ Remarquer le langage corporel. Par exemple, si une personne s'éloigne, c'est que son espace personnel est envahi.
- ❖ Adopter un langage descriptif pour aider les personnes d'autres cultures qui ne comprennent pas les termes « incapacité » ou « déficience ».



- ❖ Présenter son message dans différents formats au moment de communiquer de l'information à un groupe de personnes atteintes de déficiences différentes.
- ❖ Employer un langage qui fait passer les personnes avant les déficiences (par ex., dire « une personne handicapée » et NON « un handicapé »).
- ❖ Ne pas employer de termes dégradants, tels que handicapé, déficient mental, débile, inapte, etc.
- ❖ Ne pas employer d'expressions associées à une restriction, telles que « confiné à un fauteuil roulant ». Un fauteuil roulant contribue à la mobilité d'une personne. Il est préférable de dire « personne qui utilise un fauteuil roulant » ou « personne qui se déplace en fauteuil roulant ».
- ❖ En cas de doute quant au langage ou aux phrases à employer, demander respectueusement l'avis des personnes handicapées du groupe et se montrer ouvert aux commentaires recueillis.
- ❖ Utiliser des symboles ou des images sur la signalisation intérieure ou extérieure, les cartes, les annonces, les brochures et les bulletins d'information. Une option consiste à utiliser les symboles C-MIST dans toute publicité relative à l'atelier.
- ❖ Placer des symboles à côté des renseignements auxquels ils correspondent. Par exemple, le symbole du fauteuil roulant pourrait être accompagné du message « Stationnement réservé » afin que les personnes handicapées aient un endroit pour se garer.

Stratégies de communication adaptées du site Web

<http://www.hstac.com.au/getset/disAbilityAware/communication/general.html>.

## **Principaux cadres employés**

Certains cadres clés ont servi à organiser la présentation des documents relatifs à l'atelier. Lorsque les formateurs comprennent et intègrent ces cadres, il est plus facile pour les participants d'apprendre et d'utiliser l'information fournie.

## **Cadre d'organisation sociale**

Le **cadre d'organisation sociale** permet d'évaluer comment les réseaux sociaux appuient les particuliers au quotidien et en situation de crise. Il est essentiel de reconnaître le rôle des médias sociaux dans le développement des capacités communautaires, et, du même fait, dans la réduction de la vulnérabilité des membres de la population plus à risque et de l'amélioration de la résilience de la collectivité.<sup>5</sup>

La **résilience** correspond à la capacité des particuliers et des sociétés de maintenir un fonctionnement positif en cas de grave adversité. Elle peut s'améliorer si les gens apprennent à s'aider eux-mêmes et à s'entraider en temps de crise.<sup>6</sup>



### **Réseaux sociaux :**

- Les *réseaux informels* incluent les relations avec la parenté, les amis, les voisins et les collègues de travail.
- Les *réseaux formels* incluent les organismes communautaires et les agences gouvernementales, tels que les organismes au service des personnes handicapées, les centres d'action bénévole, les organismes de services sociaux, les groupes confessionnels, les associations professionnelles, les syndicats, les clubs de loisirs, les écoles, les services de santé et les services gouvernementaux.

<sup>5</sup> Kiefer, John J. et al, (2008). *Providing Access to Resilience-Enhancing Technologies for Disadvantaged Communities and Vulnerable Populations*

<sup>6</sup> Centre for Emergency Preparedness and Response, Public Health Agency of Canada and the BC Coalition of People with Disabilities (2008) *Checklist to Facilitate Health Emergency Planning for At-Risk People*



- Les *réseaux virtuels* correspondent aux ressources de communication sur Internet.

De plus amples renseignements sur le cadre d'organisation sociale figurent dans les documents à distribuer du présent manuel.

### **Cadre C-MIST**



**Le cadre des besoins fonctionnels C-MIST** est un outil qui sert à aborder efficacement les besoins fonctionnels d'une personne en cas d'urgence ou de catastrophe. Cette approche tient compte des besoins des gens en cas d'urgence, plutôt que de leur incapacité ou de leur état. Les professionnels du domaine médical peuvent comprendre les limites imposées par une déficience donnée, mais pas nécessairement les planificateurs d'urgence. Par exemple, dans le cas d'une personne atteinte d'infirmité motrice cérébrale, de fibromyalgie ou d'emphysème, le cadre des besoins fonctionnels soulève la question suivante : « Quels sont les besoins fonctionnels de cette personne? ».



Les gens peuvent être limités quant aux fonctions suivantes :



- ❖ Ouïe
- ❖ Vue
- ❖ Respiration
- ❖ Marche et mobilité
- ❖ Manipulation d'objets
- ❖ Parole
- ❖ Communication
- ❖ Apprentissage
- ❖ Compréhension



Un acronyme facile à apprendre est *C-MIST* : **C**ommunication, **B**esoins **M**édicaux, **I**ndépendance fonctionnelle, **S**upervision et **T**ransport.<sup>7</sup> Ce concept peut

<sup>7</sup> Kailes, June Isaac et Enders, Alexandra (2006), *Moving Beyond Special Needs: A Functional Based Framework for Emergency Management and Planning*



remplacer les longues listes d'incapacités et de troubles médicaux toujours employés dans certains plans d'urgence. Les besoins fonctionnels peuvent refléter des troubles préexistants ou résulter de blessures subies pendant une situation d'urgence. L'approche aux besoins fonctionnels constitue une manière efficace de répondre aux besoins de chacun.

Des renseignements supplémentaires sur l'approche aux besoins fonctionnels figurent dans le document à distribuer portant sur le cadre C-MIST du présent manuel.

## ***Éducation populaire***

### **En quoi consiste l'éducation populaire?<sup>8</sup>**

Le concept d'éducation populaire a été créé par l'éducateur et auteur brésilien Paulo Freire, qui a développé l'alphabétisation des pauvres et des gens tenus à l'écart du pouvoir politique dans son pays. Il diffère de l'éducation formelle (dans les écoles, par exemple). L'éducation populaire est un processus qui vise à habiliter ceux qui se sentent marginalisés afin qu'ils prennent le contrôle de leur propre apprentissage et amorcent un changement social.

L'éducation populaire constitue une façon créative et inclusive d'enseigner et d'apprendre. **Elle inclut ce qui suit :**

*Les participants apprennent les uns des autres en partageant leurs connaissances et leur vécu.*

- ❖ **S'engager envers la transformation et la liberté.** Au cœur de l'éducation populaire se trouve le désir non seulement de comprendre le monde, mais également d'habiliter les gens afin qu'ils parviennent à le changer.
- ❖ **Apprendre à connaître le groupe et son contexte au préalable,** puis adapter les séances à ses besoins.
- ❖ **Stimuler les discussions et la libre pensée** plutôt que d'enseigner des faits.

<sup>8</sup> Adaptation de [www.nyln.org](http://www.nyln.org) et [www.trapese.org](http://www.trapese.org).



- ❖ **Travailler à partir des connaissances acquises et des expériences vécues.** Il n'y a pas d'enseignant, seulement un animateur qui assure le bon déroulement de l'atelier. Les participants apprennent les uns des autres en partageant leurs connaissances et leur vécu. Tout le monde est un expert.
- ❖ **Favoriser l'apprentissage pratique.** Plutôt que de faire lire des manuels, proposer des activités d'apprentissage pratiques. Partager des expériences et interagir avec les autres. Ainsi, chaque expérience d'apprentissage sera différente selon les participants.
- ❖ Favoriser l'apprentissage au moyen de différents outils, tels que la poésie, l'art, les histoires et le jeu. Faire appel à la créativité des participants!
- ❖ Aider à dresser des plans d'action en cherchant des occasions de réseauter et d'établir des contacts de formation.

### **Pourquoi employer le cadre d'éducation populaire pour la formation *Préparez-vous à survivre, préparez-vous à aider?***

L'éducation populaire est enracinée dans l'éducation des personnes marginalisées. Elle convient donc aux personnes handicapées trop souvent oubliées lors des processus de planification et d'intervention d'urgence.



Avant, pendant et après une urgence, les personnes directement touchées constituent les experts en ce qui a trait au soutien requis. Comme l'éducation populaire favorise un dialogue respectueux fondé sur les expériences et les intérêts des participants, elle donne l'occasion aux personnes handicapées de clairement articuler ce dont elles ont besoin pour se préparer en cas d'urgence. En outre, ce cadre permet aux voisins, aux membres de la collectivité, aux premiers répondants, aux ONG et aux gouvernements d'apprendre les uns des autres et de reconnaître les besoins, les exigences et les expériences de chacun en vue de préparer des plans d'action. Ceux-ci contribueront à la mise en place de réseaux communautaires, à l'amélioration

de la résilience et au renforcement des capacités.

### **Étapes de la planification d'urgence<sup>9</sup>**

Au Canada, l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement sont les quatre piliers de la gestion d'urgence pour tous les ordres du gouvernement.

**Atténuation** : élimination ou réduction des répercussions d'une urgence par la prise de mesures proactives (par ex., construction et entretien de digues pour prévenir les inondations). L'atténuation fait partie de la préparation.

**Préparation** : élaboration de politiques, de procédures et de plans d'intervention en cas d'urgence. Par exemple :

- ❖ législation;
- ❖ procédures et sensibilisation en vue d'inclure les personnes handicapées à tous les stades de planification;
- ❖ analyse des dangers, du risque et de la vulnérabilité;
- ❖ planification de la préparation personnelle;
- ❖ réseaux communautaires;
- ❖ cartographie des atouts communautaires (par ex., équipes d'intervention d'urgence de quartier à San Francisco);
- ❖ éducation et formation;
- ❖ mise en pratique des plans dans le cadre d'exercices;
- ❖ sensibilisation du public.



**Intervention** : mesures prises immédiatement avant, pendant ou après une urgence (par ex., évacuation).

**Rétablissement** : processus de réparation, et, idéalement, d'amélioration à la suite d'une urgence. Par exemple, le rétablissement peut être l'occasion d'améliorer les logements, et, du même coup, d'accroître le nombre de logements abordables et accessibles dans la collectivité.

<sup>9</sup> Adaptation de: Nova Scotia Persons with Disabilities – Emergency Preparedness Committee (2008). *Are You Ready? Emergency Preparedness for Persons with Disabilities Workshop – Instructor's Guide*.

## 2. L'atelier

### *Programme*

Présentations (5 minutes)

Activité brise-glace (20 minutes)

Programme et lignes directrices de l'atelier (10 minutes)

Sensibilisation aux déficiences (45 minutes)

Pause (15 minutes)

Cadre des besoins fonctionnels (20 minutes)

Préparation personnelle (60 minutes)

Dîner (60 minutes)

Réseaux virtuels (15 minutes)

Cadre d'organisation sociale (15 minutes)

Réseaux communautaires et cartographie des atouts communautaires  
(60 minutes)

Pause (15 minutes)

Scénarios d'urgence et d'intervention communautaire (45 minutes)

Pause énergisante (5 minutes)

Exemples d'engagement communautaire et de planification d'urgence  
(30 minutes)

Prochaines étapes (20 minutes)

Évaluation et conclusion (10 minutes)

## **Notes et outils des animateurs**

Préparation de l'atelier :

- ❖ Affichage du programme sur un tableau à feuilles ou préparation d'une copie du programme à distribuer
- ❖ Préparation des documents à distribuer à tous les participants
- ❖ Tableau à feuilles, marqueurs et ruban adhésif
- ❖ DVD, ordinateur et projecteur (le cas échéant)
- ❖ Eau pour tous les participants et les animaux d'assistance
- ❖ Insignes porte-nom
- ❖ Feuilles pour les entrées et les sorties (signatures)
- ❖ Crayons, stylos et papier
- ❖ Espace adéquat pour les fauteuils roulants et les scooters, et dégagement des sorties et des voies d'accès
- ❖ Espace adéquat pour les interprètes et les aides
- ❖ Table pour déposer les annonces ou les documents communautaires d'autres groupes
- ❖ Adjoint désigné pour aider les personnes handicapées

## Séance 1

### 2.1. Présentations et accueil : 5 minutes

Marche à suivre :

- ❖ Souhaiter la bienvenue à tous les participants.
- ❖ Présenter l'adjoint qui aidera les personnes handicapées.
- ❖ Indiquer où se situent les salles de bains et les sorties de secours.
- ❖ S'assurer que chacun a tout ce dont il a besoin pour l'atelier.
- ❖ Demander aux participants de prendre toutes les mesures nécessaires à leur confort (par ex., se lever ou s'étirer pendant le déroulement de l'atelier).
- ❖ Expliquer pourquoi ce groupe particulier a été mis sur pied (par exemple, pourquoi des représentants d'associations bénévoles ou d'organismes au service des personnes handicapées suivent cette formation ensemble).
- ❖ Revoir les objectifs de l'atelier :
  1. Renforcer et améliorer les réseaux communautaires pour les besoins de planification d'urgence relatifs aux personnes handicapées.
  2. Acquérir et partager des connaissances au moyen d'approches novatrices aux formations sur la préparation personnelle et la résilience communautaire.
  3. Renforcer les capacités des particuliers et des collectivités à intervenir et à se rétablir en cas d'urgence ou de catastrophe au moyen de séances de formation dans différentes régions du Canada.

### 2.2. Présentation des animateurs : 5 minutes

Marche à suivre :

Présenter les animateurs et décrire brièvement leur expérience relative à l'animation d'ateliers, aux questions liées aux déficiences et à la planification d'urgence.

### 2.3. Activité brise-glace : 20 minutes

*But* : contribuer à l'établissement de liens et à un sentiment de communauté au sein du groupe.

*Résultat d'apprentissage* : les participants rencontreront de nouvelles personnes et renoueront avec celles qu'ils connaissent déjà.

Préciser que les activités au cours desquelles les participants doivent s'adresser à l'ensemble du groupe sont facultatives, car certaines personnes ne se sentent pas à l'aise de parler devant un grand groupe.

Choisir l'une des activités suivantes. Tenir compte de la composition du groupe et de la façon dont les limites fonctionnelles influenceront l'activité :

### **a) Coopération communautaire :**

Marche à suivre :

- ❖ En paires, se présenter et discuter d'un exemple positif de coopération pendant une période difficile de sa vie ou de celle d'une connaissance (par ex., panne de courant, tempête d'hiver). (10 minutes)
- ❖ Demander à chaque participant qui se sent à l'aise de le faire de se présenter brièvement ou de présenter la personne qu'il vient de rencontrer. (10 minutes)

Matériel nécessaire : rien.

### **b) BINGO**

Marche à suivre :

- ❖ Le but de ce jeu consiste à couvrir cinq cases d'une même rangée horizontale, verticale ou diagonale sur la carte du jeu BINGO.
- ❖ Pour couvrir une case, il faut rencontrer et faire signer quelqu'un qui a vécu l'expérience décrite sur cette case (par ex., a déjà suivi un cours de secourisme).
- ❖ Les joueurs ne peuvent signer la carte d'un autre joueur qu'une seule fois.
- ❖ Les joueurs ne doivent pas se sentir obligés de divulguer des renseignements personnels qu'ils préféreraient garder confidentiels.



- ❖ Le jeu prend fin lorsque quelqu'un crie « BINGO » ou après la période allouée de 10 minutes.
- ❖ Si quelqu'un crie « BINGO », demander aux participants de s'asseoir.
- ❖ Poser les questions suivantes au groupe : « Combien d'entre vous appartenez à un groupe communautaire? » « Combien d'entre vous savez comment vous serez avisés en cas d'urgence? » « Combien d'entre vous parlez plus d'une langue? ».
- ❖ Demander à chaque participant qui se sent à l'aise de le faire de se présenter brièvement au groupe.

Matériel nécessaire : une carte de jeu BINGO pour chaque participant (page 50).

### **c) Défis et préoccupations :**

Marche à suivre :

- ❖ En paires, les participants doivent se présenter et discuter de leurs défis et préoccupations relatifs aux urgences et aux catastrophes. (10 minutes)
- ❖ Demander à chaque participant de se présenter brièvement au groupe. (10 minutes)

Matériel nécessaire : rien.

### **d) Points en commun**

Marche à suivre :

- ❖ En groupes de cinq ou six, les participants doivent trouver quatre points qu'ils ont en commun (par exemple, lieu de résidence, nombre de frères et de sœurs, intérêt pour la planification d'urgence, etc.). (5 minutes)
- ❖ Demander à chaque participant de se présenter brièvement au groupe et d'expliquer leurs quatre points communs. Demander à une personne de chaque petit groupe de présenter ceux qui ne se sentent pas à l'aise de s'adresser au groupe. (15 minutes)

Matériel nécessaire : rien.

## 2.4. Revue du programme :

5 minutes

Marche à suivre :

- ❖ Déterminer une heure de début et calculer l'heure de début de chaque activité.
- ❖ Écrire le programme à l'avance sur le tableau à feuilles.
- ❖ Revoir brièvement le programme avec le groupe, puis demander aux participants s'ils ont des questions ou des préoccupations.
- ❖ Souligner les heures de pause et de prise des repas.

Matériel nécessaire : programme (page 21).

## 2.5. Revue des lignes directrices relatives à l'atelier :

5 minutes

Marche à suivre :

- Expliquer que les lignes directrices de l'atelier servent à créer un milieu sécuritaire pour tous afin qu'ils puissent participer de la manière qui leur convient.
- Revoir les lignes directrices notées sur le tableau à feuilles : fermer les cellulaires, partager le temps alloué pour s'exprimer, parler un à la fois, respecter la diversité et prendre soin de soi. Demander au groupe s'il aimerait ajouter d'autres lignes directrices.
- Afficher les lignes directrices et aviser le groupe qu'un animateur leur rappellera celles-ci si l'atelier s'éloigne du but.
- Demander aux participants d'aborder les animateurs à la pause si quelque chose les met mal à l'aise.

Matériel nécessaire : lignes directrices notées sur le tableau à feuilles.

## 2.6. Sensibilisation aux déficiences :

45 minutes

*But* : discuter de diverses questions relatives aux déficiences et accroître la sensibilisation à celles-ci (notamment le contexte au quotidien et en situation d'urgence).

*Résultats d'apprentissages* :

- Les participants seront davantage sensibilisés aux questions relatives aux déficiences, ainsi qu'à leur lien avec la planification d'urgence.

- Permettre aux personnes handicapées de partager leurs expériences, de renseigner les autres et d'apprendre des autres.

Choisir l'une des activités suivantes :

### a) Principales questions – remue-méninges :

Marche à suivre :

Facultatif : présenter la vidéo de D.E.M.Net Manitoba intitulée *Êtes-vous prêt?* (extrait n° 1, soit « Besoin d'améliorer la planification d'urgence »). (3 minutes) Cette vidéo se trouve en ligne à [www.pretpourlacrise.ca](http://www.pretpourlacrise.ca)

Cette vidéo explique que la planification d'urgence pour les personnes handicapées est devenue une question-clé après le passage de l'ouragan Katrina.

Diviser le groupe en deux. Affecter un animateur à chaque groupe.

- ❖ Demander à un volontaire de prendre des notes sur le tableau à feuilles.
- ❖ À l'un des groupes, poser la question suivante : « Qu'ont besoin de savoir les organismes bénévoles pour collaborer avec les organismes au service des personnes handicapées au moment d'établir des mesures de planification d'urgence? ».
- ❖ À l'autre, poser la question suivante : « Qu'ont besoin de savoir les organismes au service des personnes handicapées pour collaborer avec les organismes bénévoles au moment d'établir des mesures de planification d'urgence? ».
- ❖ Le volontaire notes les réponses au fur et à mesure sur le tableau à feuilles.
- ❖ Ensuite, demander à chaque personne du groupe d'énumérer les réussites et les défis de leur organisme en ce qui a trait à la collaboration avec les personnes handicapées. (Selon le nombre de participants, il serait possible de diviser à nouveau les deux groupes pour former quatre groupes.)
- ❖ Demander à chaque groupe de partager les principaux points soulevés lors de leurs discussions et de la séance de remue-méninges. (Les animateurs doivent noter ces points sur le tableau à feuilles afin que tous puissent les voir.)

- ❖ Attirer l'attention sur les documents du présent manuel intitulés *Accessibilité de l'atelier* et *Compétence culturelle et le Code canadien du bénévolat*.

Matériel nécessaire :

- ❖ Tableau à feuilles, marqueurs et ruban adhésif.
- ❖ Documents *Accessibilité de l'atelier* (page 12) et *Compétence culturelle et le Code canadien du bénévolat* (page 51).
- ❖ DVD et matériel vidéo (facultatif).

## b) Réussites et défis

Marche à suivre :

- ❖ Facultatif : présenter la vidéo de D.E.M.Net Manitoba intitulée *Êtes-vous prêt?* (extrait n° 1). (3 minutes) Elle explique que la planification d'urgence pour les personnes handicapées est devenue une question-clé après le passage de l'ouragan Katrina.
- ❖ Diviser le grand groupe en petits groupes diversifiés de quatre ou six personnes (par exemple, deux ou trois personnes d'organismes au service des personnes handicapées ou de réseaux informels, et deux ou trois personnes d'organismes bénévoles).
- ❖ Demander à chaque groupe de désigner une personne pour la prise de notes.
- ❖ Demander aux participants d'accorder à chacun jusqu'à 5 minutes pour énumérer les réussites et les défis de leur groupe en ce qui a trait à la collaboration avec les personnes handicapées. (20 minutes)
- ❖ Lorsque tout le monde s'est exprimé, discuter de la question suivante : « Qu'avons-nous appris qui nous aidera à travailler ensemble sur la planification d'urgence? ». (10 minutes)
- ❖ Demander à chaque petit groupe de faire une brève présentation de leurs résultats.
- ❖ Attirer l'attention sur les documents du présent manuel intitulés *Accessibilité de l'atelier* (page 12) et *Compétence culturelle et le Code canadien du bénévolat* (page 51).

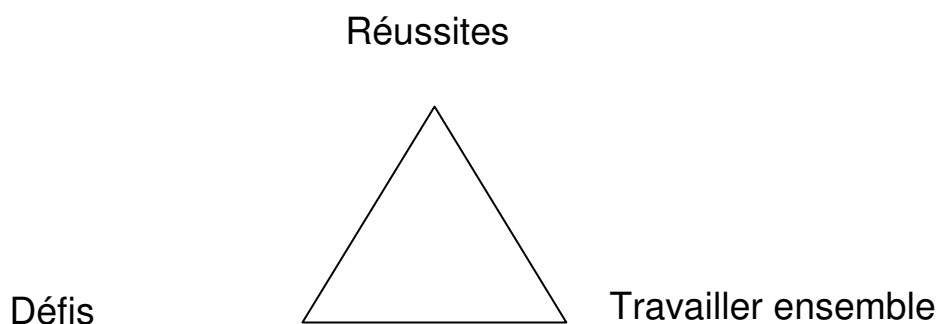
Matériel nécessaire :

- ❖ Tableau à feuilles sur lequel figurent des directives concernant les sujets de discussion : réussites et défis, et leçons tirées qui permettent de travailler ensemble sur la planification d'urgence.
- ❖ Documents intitulés *Accessibilité de l'atelier* (page 12) et *Compétence culturelle et le Code canadien du bénévolat* (page 51).
- ❖ DVD et matériel vidéo (facultatif).

**c) Outil du triangle**

Marche à suivre :

- ❖ Facultatif : présenter la vidéo de D.E.M.Net Manitoba intitulée *Êtes-vous prêt?* (extrait n° 1). (3 minutes) Elle explique que la planification d'urgence pour les personnes handicapées est devenue une question-clé après le passage de l'ouragan Katrina.
- ❖ Diviser le grand groupe en petits groupes diversifiés de quatre ou six personnes (par exemple, deux ou trois personnes d'organismes au service des personnes handicapées ou de réseaux informels, et deux ou trois personnes d'organismes bénévoles).
- ❖ Demander à chaque groupe de désigner une personne pour la prise de notes.
- ❖ Remettre à chaque groupe un tableau à feuilles qui ressemble à ceci :



- ❖ Demander aux participants d'énumérer les réussites et les défis de leur groupe en ce qui a trait à la collaboration avec les personnes handicapées. Le volontaire note les réponses au fur et à mesure sur le tableau à feuilles. (20 minutes)

- ❖ Discuter de la façon dont les organismes au service des personnes handicapées et les organismes bénévoles peuvent collaborer sur la planification d'urgence. Demander aux participants d'être précis. Noter les principaux points soulevés sur le tableau à feuilles. (15 minutes)
- ❖ Accrocher les réponses sur les murs de la salle où se déroule l'atelier et allouer 10 minutes pour que les participants lisent celles des autres groupes.
- ❖ Attirer l'attention sur les documents du présent manuel intitulés *Accessibilité de l'atelier* et *Compétence culturelle et le Code canadien du bénévolat*.

Matériel nécessaire :

- ❖ Tableaux à feuilles avec l'outil du triangle, marqueurs et ruban adhésif.
- ❖ DVD et matériel vidéo (facultatif).

Documents de référence pour la présente section :

- ❖ *Accessibilité de l'atelier* (page 12)
- ❖ *Compétence culturelle et le Code canadien du bénévolat* (liste des ressources, page 51)

**PAUSE**

**15 minutes**

## **2.7. C-MIST et le cadre des besoins fonctionnels**      20 minutes

*But* : présenter le cadre C-MIST.

*Résultats d'apprentissage* : les participants comprendront le cadre C-MIST et sauront l'utiliser.

Choisir l'une des activités suivantes :

**a) Casse-tête du cadre C-MIST :**

Marche à suivre :

- ❖ Facultatif : présenter la vidéo de D.E.M.Net Manitoba intitulée *Êtes-vous prêt?* (extrait n° 2 – Communications). (2 minutes) Elle présente la question des communications lors des situations d'urgence.
- ❖ Avant la séance, découper chaque logo C-MIST en trois ou quatre morceaux de façon à créer un casse-tête. Mélanger les pièces et les placer dans un chapeau. Si le groupe compte 16 personnes, s'assurer d'avoir 16 pièces de casse-tête. Il est parfois mieux d'attendre l'arrivée des participants avant de les découper afin de déterminer le nombre nécessaire de pièces.
- ❖ Passer le chapeau dans lequel sont placées les pièces pliées et mélangées. Demander à chaque personne d'en piger une.
- ❖ Lorsque chaque personne a pigé une pièce de casse-tête, donner les directives suivantes : « Il y a cinq images. Chaque personne a entre les mains une pièce qui contribue à former ces images. Repérez les personnes qui ont les autres pièces de votre casse-tête et former un nouveau groupe avec elles. Lorsque vous aurez trouvé tous les membres de votre groupe, collez les pièces du casse-tête ensemble afin de voir l'image complète. »
- ❖ Demander aux participants de commencer l'activité : « Repérez les membres de votre équipe et collez vos pièces de casse-tête. »
- ❖ Dans chaque groupe, demander aux membres de discuter du logo et de proposer une signification pour celui-ci dans le contexte de la planification d'urgence pour les personnes handicapées.
- ❖ Reformez le grand groupe, demander aux membres des petits groupes de présenter leurs réponses, puis jeter un coup d'œil au document du présent manuel portant sur le cadre de besoins fonctionnels (page 53).

Matériel nécessaire :

- ❖ Document sur le cadre des besoins fonctionnels (page 53).
- ❖ Casse-tête des icônes du cadre C-MIST (page 57).
- ❖ Ruban adhésif transparent.
- ❖ DVD et matériel vidéo (facultatif).

## b): Présentation PowerPoint sur le cadre C-MIST :

Marche à suivre :

- ❖ Facultatif : présenter la vidéo de D.E.M.Net Manitoba intitulée *Êtes-vous prêt?* (extrait n° 2 - Communications). (2 minutes) Elle présente la question des communications lors des situations d'urgence.
- ❖ Faire une présentation PowerPoint sur le cadre C-MIST. (De 10 à 15 minutes)
- ❖ Demander aux participants s'ils ont des questions sur le cadre C-MIST. (5 minutes)

Matériel nécessaire :

- ❖ Document sur le cadre des besoins fonctionnels (page 53).
- ❖ Présentation PowerPoint (sur CD et en ligne) de la B.C. Coalition of People With Disabilities portant sur le cadre C-MIST (page 113).
- ❖ DVD et matériel vidéo (facultatif).

## 2.8. Préparation personnelle

60 minutes

*But* : s'exercer à dresser des plans de préparation personnelle en adoptant une approche C-MIST.

*Résultats d'apprentissage* :

- Les participants comprendront le cadre C-MIST et sauront l'utiliser dans leur planification d'urgence pour les personnes handicapées.
- Les participants acquerront des connaissances et des compétences qui les aideront à dresser un plan de préparation personnelle.

Marche à suivre (15 minutes) :

- ❖ Poser la question suivante : « Quels obstacles empêchent les gens de dresser un plan de préparation personnelle? ». Noter les réponses sur le tableau à feuilles.
- ❖ Si le groupe ne les mentionne pas, suggérer les points suivants et les ajouter sur le tableau à feuilles : argent, manque de soutien, alphabétisme, langue.



- ❖ Poser la question suivante : « Comment pouvons-nous simplifier la tâche de dresser un plan de préparation personnelle? ».

Choisir l'une des activités suivantes :

**a) Sac à dos** (45 minutes)

Marche à suivre :

- ❖ Avant l'atelier, remplir un sac à dos d'articles de planification d'urgence (voir liste dans le présent manuel).
- ❖ Passer le sac à dos et demander à chaque personne d'en sortir un article afin d'expliquer pourquoi celui-ci est important.
- ❖ Lorsque tous les articles auront fait l'objet d'une discussion, poser les questions suivantes : « Manque-t-il des articles? Quel autre article pourrait permettre de répondre à des besoins fonctionnels différents? ».
- ❖ Souligner les ressources supplémentaires mentionnées dans le présent manuel (par ex., trousse d'urgence de base à la page 59).

Matériel nécessaire :

Sac à dos rempli des articles suivants : bouteilles d'eau, trousse de premiers soins, icônes du cadre C-MIST qui représentent les besoins fonctionnels (page 53), ruban adhésif en toile (« duct tape ») pour représenter l'innovation, lampes de poche, radio, aliments non périssable, liste de vérification du répertoire de photos, articles vestimentaires, médicaments et liste de vérification des renseignements de santé personnels en cas d'urgence.

**b) Vidéo et discussion** (45 minutes)

Marche à suivre :

Flexible – déterminée par les animateurs.

Matériel nécessaire :

- ❖ Présenter la vidéo de D.E.M.Net Manitoba intitulée *Êtes-vous prêt?* (extrait n° 3 – Déficiences et urgences). (2 minutes, page 113) Elle

présente le contexte de la discussion en montrant des personnes handicapées qui parlent de leurs propres expériences.

- ❖ Diagramme de préparation personnelle (page 58).
- ❖ Autres documents déterminés par les animateurs.

### **c) Création d'un plan de préparation personnelle pour l'école, le travail ou la maison (45 minutes)**

Marche à suivre :

- ❖ Demander à chaque personne de commencer à dresser un plan de préparation personnelle pour l'école, le travail ou la maison en utilisant les ressources du présent manuel, y compris le diagramme de préparation personnelle. (30 minutes)
- ❖ Poser la question suivante : « Qu'avez-vous appris en dressant votre plan? Croyez-vous que vous serez capables de le mettre en pratique? »

Matériel nécessaire :

- ❖ Diagramme de préparation personnelle (page 58). Remarque : il est recommandé d'agrandir cette page et de l'imprimer sur une feuille de 11 x 17 afin que les participants aient plus d'espace pour écrire.
- ❖ Documents de planification personnelle : liste de vérification relative à la préparation personnelle, liste de vérification des renseignements de santé personnels en cas d'urgence et répertoire de photos (pages 60 à 65).
- ❖ Fiches d'information d'urgence sur les catastrophes les plus courantes (pages 66 à 81).
- ❖ Document portant sur la trousse d'urgence de base (page 59).

## **DÎNER – 1 heure**

## Session 2

### 2.9. Introduction au cadre d'organisation sociale :

(15 minutes)

*But* : présenter le cadre d'organisation sociale.

*Résultats d'apprentissage* : les participants acquerront des connaissances sur le cadre d'organisation sociale, et seront sensibilisés à l'importance des réseaux formels et informels en cas de situation d'urgence.

Choisir l'une des activités suivantes :

#### a) Présentation PowerPoint sur le cadre d'organisation sociale

Marche à suivre :

- ❖ Poser la question suivante : « Combien d'entre vous avez entendu parler du cadre d'organisation sociale? Que signifie-t-il pour vous? »
- ❖ Montrer la présentation PowerPoint aux participants et leur demander s'ils ont des questions.

Matériel nécessaire :

- ❖ Présentation PowerPoint (sur CD et en ligne) sur le cadre d'organisation sociale (page 113).
- ❖ Document sur le cadre d'organisation sociale (page 82).
- ❖ Document sur la comparaison des interventions en cas de catastrophe (page 87).

#### b) Cadre d'organisation sociale et coopération communautaire

Marche à suivre :

- ❖ Demander à chaque personne de penser à une situation où leur collectivité a réagi à une situation de crise. (5 minutes)
- ❖ Poser la question suivante : « Quels réseaux formels et informels se sont révélés utiles? L'intervention a-t-elle amélioré la résilience de votre collectivité? » (10 minutes)

- ❖ Renvoyer les participants aux documents *Cadre d'organisation sociale* et *Comparaison des interventions en cas de catastrophe* du présent manuel afin de leur expliquer l'importance des réseaux formels et informels.

Matériel nécessaire :

- ❖ Document sur le cadre d'organisation sociale (page 82).
- ❖ Document sur la comparaison des interventions en cas de catastrophe (page 87).

## **2.10. Prêt pour la crise et réseaux virtuels** (15 minutes)

*But* : présenter le site Web *Prêt pour la crise* et les réseaux virtuels comme des ressources de préparation personnelle.

*Résultats d'apprentissage* : les participants apprendront à utiliser le site Web *Prêt pour la crise*, Facebook et Twitter comme des ressources et des outils de planification d'urgence communautaire.

### **a) Site Web *Prêt pour la crise***

Marche à suivre :

- ❖ Poser la question suivante : « Combien d'entre vous avez déjà entendu parler du site Web *Prêt pour la crise* à [www.pretpourlacrise.ca](http://www.pretpourlacrise.ca)? Pour quelle raison l'avez-vous consulté? »
- ❖ Présenter quelques sections-clés du site Web, notamment les suivantes :
  - Êtes-vous prêt? – Sondage sur l'état de préparation
  - Continuité des services – Tutoriel en ligne sur la planification de la continuité des services
  - La résilience d'une collectivité – Guide sur la résilience communautaire
  - Centre de ressources – rapports téléchargeables

Matériel nécessaire :

- ❖ Ordinateur de bureau ou portable avec accès Internet, ou présentation PowerPoint *Prêt pour la crise* (sur CD) si aucun accès Internet n'est disponible (page 113).

**b) Réseaux virtuels – Facebook.**

Marche à suivre :

- ❖ Demander aux participants de préciser à quelle fréquence ils consultent Internet chaque semaine, ainsi que le type d'accès Internet ils possèdent (à large bande, par ligne commutée, etc.). Déterminer combien sont membres actifs de Facebook ou combien l'ont déjà utilisé par le passé.
- ❖ Présenter Facebook comme un service de réseautage social en ligne qui peut servir à créer un groupe d'intérêts communs et à établir une voie de communication relative à la planification d'urgence. Montrer la présentation PowerPoint sur Facebook aux participants et leur demander s'ils ont des questions.

Matériel nécessaire :

- ❖ Présentation PowerPoint sur Facebook (sur CD et en ligne) (page 113).

**c) Réseaux virtuels – Twitter**

Marche à suivre :

- ❖ Demander aux participants s'ils ont entendu parler de Twitter et de préciser à quelle fréquence ils utilisent ce service de microblogage.
- ❖ Présenter Twitter comme un service de réseautage social en ligne qui peut servir à établir une voie de communication relative à la planification d'urgence. Montrer la présentation PowerPoint sur Twitter aux participants et leur demander s'ils ont des questions.

Matériel nécessaire :

- ❖ Présentation PowerPoint sur Twitter (sur CD et en ligne) (page 113).

## 2.11. Activité de cartographie des atouts

60 minutes

*But :*

- ❖ Présenter la cartographie des atouts comme un outil de compréhension des capacités individuelles, communautaires et organisationnelles.
- ❖ Créer des cartes d'atouts relatives à des particuliers, à des collectivités et à des organismes.
- ❖ Explorer et identifier les forces des particuliers, des collectivités et des organismes liées à la planification d'urgence pour les personnes handicapées.
- ❖ Comprendre l'importance des activités de rayonnement pour la résilience communautaire et le renforcement des capacités.

*Résultats d'apprentissage :*

- ❖ Les participants apprendront à créer une carte d'atouts relatifs à la planification d'urgence et aux interventions en cas d'urgence.
- ❖ Les participants acquerront des connaissances sur les principales activités de rayonnement liées à la planification d'urgence.

Choisir l'une des activités suivantes :

### a) Carte des atouts communautaires

Marche à suivre :

- ❖ Au moyen du document sur les cartes d'atouts, présenter le concept de la cartographie des atouts et préciser son utilité pour la planification d'urgence. (5 minutes)
- ❖ Expliquer certains des atouts que les particuliers, les collectivités et les institutions peuvent mettre à profit en cas d'urgence en présentant l'exemple A (l'afficher sur un tableau à feuilles ou le distribuer). (5 minutes)
- ❖ Demander aux participants de former des groupes de trois à cinq personnes (selon le nombre total de participants). Leur tâche consiste à choisir une personne de leur groupe pour la création d'une carte d'atouts relatifs à la planification et à l'intervention d'urgence. Ils doivent discuter des atouts de cette personne et de sa collectivité en

termes de planification et d'intervention d'urgence, et les noter sur une carte. (5 minutes)

- ❖ Demander aux participants de réfléchir également aux activités de rayonnement qui pourraient relier tous ces atouts. Par exemple, organiser une fête de quartier sur le thème de la planification d'urgence, former un groupe communautaire de planification d'urgence, produire un dépliant sur les atouts communautaires en cas d'urgence, convoquer des réunions de planification d'urgence au centre communautaire local, etc.
- ❖ Expliquer aux participants que, après 25 minutes, ils auront 5 minutes pour présenter leur carte respective aux autres, puis ils l'afficheront au mur afin de créer une « galerie » de cartes d'atouts.
- ❖ Les animateurs doivent alterner leurs efforts entre les discussions de soutien avec les petits groupes, les rappels de temps et l'assistance pour la communication, au besoin.
- ❖ Demander à l'ensemble du groupe de discuter des atouts communautaires, ainsi que des stratégies de rayonnement qui les relie.

Matériel nécessaire :

- ❖ Document sur les cartes d'atouts (page 90).
- ❖ Exemple A de carte d'atouts (l'afficher sur le tableau à feuilles ou le distribuer – page 92).
- ❖ Tableau à feuilles, marqueurs et ruban adhésif.

## **b) Histoires de résilience communautaire**

Marche à suivre :

- ❖ Présenter le concept de cartographie des atouts et préciser son utilité pour la planification d'urgence. (5 minutes)
- ❖ Demander aux participants de penser à une histoire inspirante entendue ou vécue au sujet de collectivités qui s'unissent en vue de s'entraider et de survivre dans une situation d'urgence. Utiliser l'exemple B de carte d'atouts (l'afficher sur le tableau à feuilles ou le distribuer) afin de donner des exemples de gestes inspirants (atouts) posés par des particuliers, des collectivités, ou des organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux lors d'une situation d'urgence. (5 minutes)

- ❖ Demander aux participants de former des groupes de trois à cinq personnes afin de créer une carte de leurs histoires inspirantes. Ils peuvent se concentrer sur une seule histoire ou créer une carte rassemblant plusieurs histoires. Laisser les participants choisir leur groupe. Leur dire également de réfléchir aux activités de rayonnement qui pourraient avoir contribué à la résilience communautaire. Par exemple, la collectivité avait dressé un plan d'urgence, plusieurs voisins se connaissaient, une équipe de soutien personnel était en place, le centre communautaire était actif, une chaîne téléphonique avait été établie, etc.
- ❖ Expliquer aux participants que, après 25 minutes, ils auront 5 minutes pour présenter leur carte respective aux autres, puis ils l'afficheront au mur afin de créer une « galerie » d'histoires inspirantes.
- ❖ Les animateurs doivent alterner leurs efforts entre les discussions de soutien avec les petits groupes, les rappels de temps et l'assistance pour la communication, au besoin.
- ❖ Demander à l'ensemble du groupe de discuter de la résilience communautaire et du rayonnement.

Matériel nécessaire :

- ❖ Document sur les cartes d'atouts (page 90).
- ❖ Exemple B de carte d'atouts (l'afficher sur le tableau à feuilles ou le distribuer – page 93).
- ❖ Tableau à feuilles, marqueurs et ruban adhésif.

**PAUSE**

**15 minutes**

## **2.12. Intervention communautaire**

**45 minutes**

*But* : pratiquer l'intervention et le rétablissement communautaires dans le cadre de scénarios d'urgence.

*Résultats d'apprentissage* :

- ❖ Les participants acquerront des connaissances sur les diverses questions relatives aux déficiences dont il faut tenir compte pendant les processus d'intervention et de rétablissement.



- ❖ Les participants acquerront des connaissances sur l'importance des réseaux communautaires pendant et après une urgence.

Marche à suivre :

- ❖ Former des groupes de quatre ou cinq personnes.
- ❖ Attribuer un scénario par groupe et encourager les participants à l'adapter à leur groupe respectif. Par exemple, inclure des déficiences ou des causes d'exclusion sociale avec lesquelles un membre du groupe est familier. Les animateurs peuvent aussi adapter les scénarios à l'avance en fonction du groupe, du lieu et des dangers de la région.
- ❖ Demander à chaque groupe de désigner un animateur.
- ❖ Demander à un membre du groupe de lire le scénario à voix haute, puis noter les réponses aux questions dans la section réservée à cet effet. (30 minutes)
- ❖ Les animateurs doivent alterner leurs efforts entre les discussions de soutien avec les petits groupes, les rappels de temps et l'assistance pour la communication, au besoin.
- ❖ En grand groupe, faire le compte rendu de l'activité en posant les questions suivantes :
  - « À quels réseaux communautaires avez-vous fait appel pour intervenir dans le scénario? »
  - « Avez-vous discuté de la façon de tirer profit des atouts des collectivités, des groupes et des organismes? »
  - « Quels écarts avez-vous remarqué? »
- ❖ Signaler tout réseau communautaire absent de l'analyse (par ex., groupes au service des personnes handicapées, centres communautaires, centres culturels, groupes confessionnels, etc.).

Matériel nécessaire :

- ❖ Scénarios d'urgence (pages 94 à 103).
- ❖ Tableau à feuilles, marqueurs et autocollants pour chaque table.
- ❖ Facultatif : brochure *Map Your Neighborhood* du San Francisco Department of Emergency Management (page 106).

**Pause énergisante :**

5 minutes

*But* : briser le rythme et dynamiser les participants.

Choisir l'une des activités suivantes :

**a) Respiration**

Marche à suivre :

Demander aux participants de se concentrer en silence sur leur respiration pendant 2 minutes.

**b). Soins personnels**

Marche à suivre :

Demander aux participants de consacrer 5 minutes à quelque chose qu'ils doivent faire pour prendre soin d'eux (par ex., étirements, respiration silencieuse, méditation, etc.).

**c) Étirements ou soins personnels**

Marche à suivre :

Demander à quelqu'un de diriger une séance d'étirements de 5 minutes adaptés à la plupart des participants. Inviter toute personne incapable d'exécuter ces étirements à consacrer cette période à quelque chose qu'ils doivent faire pour prendre soin d'eux.

**2.13. Exemples d'engagement communautaire dans les efforts de planification d'urgence, d'intervention et de rétablissement**  
(30 minutes)

*But* : discuter d'exemples d'engagement communautaire envers la planification d'urgence.

*Résultats d'apprentissage :*

- ❖ Les participants rassembleront des idées sur l'engagement communautaire qu'ils pourront mettre en œuvre au sein de leurs groupes ou collectivités.
- ❖ Les participants acquerront des connaissances sur la façon de rendre leur projet plus inclusif pour les personnes handicapées.

**Activité : Études de cas**

Marche à suivre :

- ❖ Former des groupes de quatre ou cinq personnes. Demander aux participants de s'associer avec des personnes qu'ils n'ont pas encore rencontrées ou qu'ils ne connaissent pas bien.
- ❖ Demander à chaque groupe de désigner un animateur et une personne pour la prise de notes.
- ❖ Demander à chaque groupe de choisir une étude de cas dans le manuel, de la lire à tour de rôle à voix haute, et de répondre aux questions sur la feuille de travail (25 minutes).
- ❖ Les animateurs doivent alterner leurs efforts entre les discussions de soutien avec les petits groupes, les rappels de temps et l'assistance pour la communication, au besoin.
- ❖ Demander à chaque groupe de partager un fait saillant de leur discussion.

Matériel nécessaire :

- ❖ Études de cas sur l'engagement communautaire envers la planification d'urgence (pages 94 à 103).
- ❖ Feuille de travail relative aux études de cas (page 104).

**2.14. Prochaines étapes :**

20 minutes

*But :* discuter des prochaines étapes pour les groupes et les particuliers.

*Résultats d'apprentissage :* les participants décideront des mesures à prendre au sein de leurs groupes ou de leurs collectivités.

Choisir l'une des activités suivantes :

### **a) Mur d'affiches**

Marche à suivre :

- ❖ Donner deux feuilles de papier coloré à chaque participant.
- ❖ Demander à chaque personne d'écrire ou de dessiner une mesure qu'elle prendra personnellement, et une mesure qu'elle demandera à son groupe de prendre. (5 minutes)
- ❖ Diviser le mur en deux sections : groupe et particuliers.
- ❖ Demander à chaque personne d'afficher sa feuille sur le mur dans la section appropriée. (5 minutes)
- ❖ Relire les mesures à prendre notées par les participants. (5 minutes)
- ❖ Renvoyer les participants aux ressources suivantes : documents *Astuces pour créer des ateliers* et *Exemple d'annonce d'atelier*. (5 minutes)

Matériel nécessaire :

- ❖ *Astuces pour créer des ateliers* et soutenir les efforts (page 114).
- ❖ Exemple d'annonce d'atelier (page 117).
- ❖ Feuilles de papier coloré et ruban adhésif.

### **b) Discussion en paires**

Marche à suivre :

- ❖ Dire aux participants de demander à une personne à côté d'eux de leur parler d'une mesure qu'elle prendra personnellement, et d'une mesure qu'elle demandera à son groupe de prendre. (5 minutes)
- ❖ Demander aux participants d'expliquer à voix haute les mesures qu'ils ont l'intention de prendre. (10 minutes)
- ❖ Renvoyer les participants aux ressources suivantes : documents *Astuces pour créer des ateliers* et *Exemple d'annonce d'atelier*. (5 minutes).

Matériel nécessaire :

- ❖ Document *Astuces pour créer des ateliers* (page 114).
- ❖ Document *Exemple d'annonce d'atelier* (page 117).

**c) Démocratie à points** (Cet exercice doit se faire lorsque tous les participants proviennent du même groupe ou de la même collectivité.)

Marche à suivre :

- ❖ Demander aux participants de proposer des mesures pour le groupe et d'expliquer brièvement pourquoi ils croient qu'elles sont importantes. Noter toutes les propositions sur le tableau à feuilles.
- ❖ Remettre quatre autocollants à chaque participant et leur expliquer qu'ils peuvent voter au moyen de ceux-ci en attribuant un, deux, trois ou même quatre autocollants à chaque mesure. Les résultats seront notés et guideront les prochaines étapes du groupe.
- ❖ Remettre quatre autocollants colorés à chaque participant.

Matériel nécessaire :

- ❖ Quatre autocollants colorés par personne.
- ❖ Tableau à feuilles et crayons feutre.
- ❖ Autocollants ou haricots séchés.

Remarque : cet exercice peut également se faire avec des haricots séchés ou un autre objet de la sorte, ainsi que des contenants sur lesquels sont inscrits les mesures. Cette façon de procéder pourrait être préférable dans certaines situations, par exemple lorsque plusieurs participants en fauteuil roulant se retrouvent dans une petite salle où il est difficile de circuler.

## **2.15. Évaluation :**

10 minutes

L'animateur doit fortement encourager les participants à formuler des commentaires positifs et négatifs afin d'améliorer les prochains ateliers.

Choisir l'une des activités suivantes :

### **a) Évaluation écrite :**

Marche à suivre :

- ❖ Demander aux participants de remplir l'évaluation écrite (page 112).

- ❖ Remercier les participants de leur présence à l'atelier.

Matériel nécessaire :

Formulaire d'évaluation de l'atelier de formation (page 112).

## **b) Tête, cœur, mains**

Marche à suivre :

- Sur le tableau à feuilles, dessiner un bonhomme-allumettes avec un gros cœur, une grosse tête et de grosses mains.
- Remettre à chaque participant trois languettes adhésives (*Post-it*) et leur demander d'écrire ou de dessiner ce qui suit : une chose apprise pendant l'atelier qui a changé leur façon de penser (tête); une chose qui a changé comment ils se sentent (cœur); et un outil qu'ils rapporteront et utiliseront (mains).
- Demander aux participants de coller leurs languettes dans la section appropriée du tableau à feuilles, ou ramasser les languettes et les coller soi-même.
- Résumer l'évaluation pour le groupe et remercier les participants de leur présence.

Matériel nécessaire :

- Tableau à feuilles, marqueurs et languettes adhésives (*Post-it*).

### 3. Documents à distribuer

#### ***Consulter votre plan d'urgence local***

*Veillez remplir le présent formulaire avant la tenue de l'atelier et l'apporter avec vous.*

Au Canada, les plans d'urgence varient selon la province et le territoire, et même selon la municipalité. Le fait de vous renseigner sur ces plans peut vous aider à survivre et vous permettre d'aider d'autres personnes.



Vous devriez pouvoir trouver votre plan d'urgence local assez facilement sur Internet, par téléphone ou par une autre méthode semblable. Habituellement, les gouvernements municipaux et régionaux sont officiellement responsables des interventions en cas d'urgence ou de catastrophe. Les organismes provinciaux et fédéraux peuvent apporter une aide supplémentaire lorsque les ressources locales ont déjà été utilisées au maximum.

Quelle autorité locale est directement responsable de la planification et des interventions en cas de catastrophe dans votre région? (Si vous utilisez Internet, vous pourriez commencer par consulter le site [www.preparez-vous.gc.ca/knw/wh/emo-fra.aspx](http://www.preparez-vous.gc.ca/knw/wh/emo-fra.aspx))

---

---



Il s'agit habituellement du gouvernement municipal ou du district régional, mais il peut également s'agir d'un conseil de bande ou d'une autre organisation.

Le gouvernement local responsable de la planification d'urgence dans votre région énumère-t-il les principaux dangers de votre collectivité? \_\_\_\_\_  
Dans l'affirmative, quels sont-ils?

---

---

Des cours de formation sont-ils offerts aux membres de la collectivité qui veulent se préparer davantage en cas de catastrophe? Dans l'affirmative, quels cours sont offerts?

\_\_\_\_\_

Ces cours sont-ils gratuits? \_\_\_\_\_

Le plan d'urgence contient-il une liste d'organismes responsables de différentes tâches, telles que la mise sur pied d'un centre d'accueil d'urgence ou la prestation de premiers soins en cas de catastrophe?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



Contient-il de l'information relative aux personnes handicapées?

\_\_\_\_\_

Existe-t-il un plan d'évacuation pour votre collectivité? Dans l'affirmative, comporte-t-il de l'information sur la façon dont les personnes sans automobile doivent évacuer la collectivité?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

*Avez-vous pu facilement trouver tous ces renseignements?*

Comporte-t-il de l'information sur la façon dont les fauteuils roulants et autre équipement nécessaire au maintien de l'indépendance fonctionnelle seront transportés en cas d'évacuation?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Vos recherches ont-elles révélé des faits surprenants? Par exemple, à Vancouver, en Colombie-Britannique, la commission des parcs et loisirs (Board of Parks and Recreation) est entièrement responsable de la prestation des premiers soins, mais les services policiers n'ont aucune



responsabilité en matière de secourisme.

---

Avez-vous pu facilement trouver tous ces renseignements?

---

Si tel n'était pas le cas, que faudrait-il changer en vue de les rendre plus accessibles?

---

---

## BINGO<sup>10</sup>

Trouvez quelqu'un qui :

Possède un extincteur d'incendie	Prend le transport en commun	Vérifie régulièrement ses détecteurs de fumée	Habite encore dans la ville où il est né	A déjà siégé à un comité
Croit à la bonne planification	Possède une trousse d'urgence	Parle plus d'une langue	Peut décrire l'étiquette respiratoire	A suivi un cours de secourisme
Connaît 3 catastrophes courantes dans sa région	Possède une réserve de médicaments	<b>CASE GRATUITE</b>	Possède une trousse de premiers soins	A déjà vécu une situation d'urgence
A dressé un plan d'évacuation	Sait quoi faire s'il doit s'abriter sur place	Peut montrer comment couper l'alimentation en eau	Fait partie d'un groupe communautaire	Sait comment il sera avisé de toute urgence
A déjà vécu dans plus d'une province	A déjà vécu dans un petit village	Connaît les procédures d'urgence de son lieu de travail ou de bénévolat	A formé des membres de son réseau de soutien en cas d'urgence	Sait comment couper l'alimentation électrique

<sup>10</sup> Adaptation de : Disaster Emergency Management Network, Manitoba (2009). *Are you Ready? Train-the-Trainer Manual to Support Meeting Functional Needs of Individuals During Emergencies* et ressources précédentes de Hatching Change.

## **Mobilisation des bénévoles et compétence culturelle**

Le *Code canadien du bénévolat*<sup>11</sup> a été conçu en vue d'inciter les organismes à discuter de la mobilisation et du soutien de leurs bénévoles. Il est structuré de façon à favoriser les réflexions et les débats sur le rôle des bénévoles dans la réalisation de la mission des organismes.

Certaines valeurs du Code sont particulièrement pertinentes dans le cas des personnes handicapées et du renforcement des réseaux sociaux :

- **Le bénévolat est essentiel à toute société juste et démocratique.** Il encourage la responsabilité, la participation et l'interaction au sein de la société.
- **Le bénévolat renforce la collectivité.** Il favorise le changement et le développement en cernant les besoins de la collectivité et en y répondant.
- **Les bénévoles ont des droits. Les organismes bénévoles reconnaissent que les bénévoles constituent une ressource humaine essentielle et s'engagent à prendre des mesures pour appuyer leurs efforts.** Les pratiques des organismes assurent la participation efficace des bénévoles. Les organismes s'engagent à offrir un soutien aux bénévoles dans un milieu sécuritaire.



*Le bénévolat est essentiel à toute société juste et démocratique.*

Le Réseau des centres d'action bénévole de l'Ontario a misé sur les concepts du Code. Il soutient que les organismes doivent mettre l'accent sur la compétence culturelle pour s'assurer que leur bassin de bénévoles reflète la diversité de leur collectivité.<sup>12</sup>

La **compétence culturelle** va au-delà de la « culture en tant qu'ethnicité » pour explorer la complexité des identités culturelles individuelles, notamment celles des personnes

<sup>11</sup> Voir <http://benevoles.ca/au-sujet-du-benevolat/le-code-canadien-du-benevolat>.

<sup>12</sup> Section adaptée du Réseau des centres d'action bénévole de l'Ontario (2009). *A Guide for Cultural Competency Application of the Canadian Code*.

handicapées. Par exemple, les langues telles que le langage gestuel américain (American Sign Language ou ASL) peuvent faire partie intégrante de la culture de certaines personnes.



L'engagement contre l'oppression est l'une des composantes clés de la compétence culturelle. Il inclut l'élimination des obstacles liés à la race, au sexe, à l'orientation sexuelle, aux déficiences, à la classe et à tout autre élément de diversité. Par exemple, il est important que les organismes n'aient pas recours à des critères de filtrage arbitraires (tels que les compétences linguistiques ou l'expérience canadienne), et qu'ils n'entretiennent pas d'attentes exagérées relatives à l'ouïe, à la mobilité ou à la vue pour leurs postes de bénévolat. Certains obstacles ne sont pas toujours évidents pour les Canadiens. Par exemple, les personnes originaires de pays où la corruption policière est la norme pourraient être réticentes à s'inscrire à un atelier auquel participent des policiers.



La compétence culturelle est particulièrement importante dans la planification d'urgence. L'exclusion sociale est souvent fatale dans les situations de catastrophe.<sup>13</sup>

« Si nous n'intégrons pas aux mesures de planification la valeur selon laquelle personne ne doit être oublié, certains seront oubliés. »

June Isaacson Kailes<sup>14</sup>

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la compétence culturelle, consultez *A Guide for Cultural Competency Application of the Canadian Code*.  
<http://volunteer.ca/files/AGuideforCulturalCompetency-ApplicationoftheCanadianCode.pdf>

<sup>13</sup> Solnit, Rebecca. (2009) *A Paradise Built in Hell: The extraordinary communities that arise in disaster*. Viking.

<sup>14</sup> Kailes, J. (2008). *Southern California Wildfires After Action Report*, préparé en collaboration avec la Access to Readiness Coalition, la California Foundation for Independent Living Centers et le Center for Disability Issues and the Health Professions de la Western University of Health Sciences, p. 11, [www.jik.com/CaliforniaWildfires.pdf](http://www.jik.com/CaliforniaWildfires.pdf).

### **Cadre des besoins fonctionnels : C-MIST**

Le cadre des besoins fonctionnels C-MIST est un outil qui sert à aborder efficacement les besoins fonctionnels d'une personne en cas d'urgence ou de catastrophe.

Cette approche tient compte des besoins fonctionnels dans un contexte d'urgence ou de catastrophe. Elle permet d'aborder les besoins des gens en cas d'urgence, plutôt que des déficiences ou des troubles qui sont souvent uniquement compris par les professionnels de la santé. Par exemple, dans le cas d'une personne atteinte d'infirmité motrice cérébrale, de fibromyalgie ou d'emphysème, le cadre des besoins fonctionnels soulève la question suivante : « Quels sont les besoins fonctionnels de cette personne? ».



Les gens peuvent être limités quant aux fonctions suivantes :

- ❖ Ouïe
- ❖ Vue
- ❖ Respiration
- ❖ Marche et mobilité
- ❖ Manipulation d'objets
- ❖ Parole
- ❖ Communication
- ❖ Apprentissage
- ❖ Compréhension



Un acronyme facile à apprendre est *C-MIST* : **C**ommunication, besoins **M**édicaux, **I**ndépendance fonctionnelle, **S**upervision et **T**ransport. Ce concept peut remplacer les longues listes d'incapacités et de troubles médicaux encore employées dans certains plans d'urgence. Les besoins fonctionnels peuvent refléter des troubles préexistants ou résulter de blessures subies pendant une situation d'urgence. L'approche aux besoins fonctionnels constitue une manière efficace de répondre aux besoins de chacun.

## C-MIST

- ❖ Communication
- ❖ Besoins **M**édicaux
- ❖ Indépendance fonctionnelle
- ❖ **S**upervision
- ❖ **T**ransport

Les **besoins en matière de communication** incluent les personnes qui :



- ❖ ont une capacité limitée ou inexistante de parler, de lire ou de comprendre l'anglais ou le français;
- ❖ ont une capacité réduite ou inexistante de parler, de voir ou d'entendre;
- ❖ ont des limites relatives à l'apprentissage ou à la compréhension.

En cas d'urgence, les personnes qui ont des besoins à combler en matière de communication pourraient ne pas être en mesure :

- ❖ d'entendre des annonces verbales;
- ❖ de voir les panneaux indicateurs vers les services d'aide;
- ❖ de comprendre le message communiqué.

Les **besoins médicaux** incluent les personnes qui ont besoin d'aide avec ce qui suit :



- ❖ activités de la vie quotidienne (par ex., se laver ou manger);
- ❖ gestion de troubles de santé chroniques, terminaux ou contagieux;
- ❖ gestion des médicaments, de l'intraveinothérapie ou de l'alimentation par sonde;
- ❖ dialyse, oxygène ou aspiration;
- ❖ gestion des plaies, des cathéters ou des stomies;
- ❖ utilisation de matériel électrique de maintien en vie.

En cas d'urgence :

- ❖ certaines personnes pourraient être séparées de

- leur famille et de leurs amis;
- ❖ la détermination préalable des besoins et des interventions nécessaires peut prévenir les décès, ainsi qu'une détérioration coûteuse de la santé et de l'indépendance fonctionnelle.

L'**indépendance fonctionnelle** incluent les personnes qui utilisent des appareils fonctionnels, des animaux d'assistance ou des médicaments pour fonctionner de façon indépendante au quotidien. Par exemple :



Éléments graphiques –  
BC Coalition of People  
With Disabilities

- ❖ aides à la mobilité (fauteuils roulants, support de marche, scooters),
- ❖ aides à la communication (aides auditives, ordinateurs),
- ❖ équipement médical et fournitures médicales (oxygène, seringues),
- ❖ animaux d'assistance,
- ❖ différents médicaments.

En cas d'urgence :

- ❖ certaines personnes peuvent être séparées de leur équipement ou de leur animal d'assistance;
- ❖ évacuer les personnes handicapées en emportant leur équipement d'assistance, dans la mesure du possible;
- ❖ ne pas séparer une personne de son animal d'assistance dans les centres d'accueil d'urgence.

Les **besoins en matière de supervision** incluent les personnes atteintes des troubles suivants :



- ❖ démence ou maladie d'Alzheimer;
- ❖ dépression;
- ❖ schizophrénie;
- ❖ traumatisme lié au transfert;
- ❖ traumatisme crânien;
- ❖ déficiences développementales;
- ❖ maladies mentales graves.

Les **besoins en matière de transport** incluent les personnes incapables de conduire un véhicule ou qui dépendent des autres pour les conduire pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :



Éléments graphiques –  
BC Coalition of People  
With Disabilities

- ❖ déficience,
- ❖ âge,
- ❖ blessure temporaire,
- ❖ pauvreté,
- ❖ toxicomanie,
- ❖ aucun véhicule,
- ❖ restrictions juridiques.

Adaptation de : *BC Coalition of People With Disabilities: Learning C-MIST: Train the Trainer: Helping Individuals with Disabilities Create Emergency Preparedness Plans (2008)*.  
Voir également Kailes, June Isaac et Enders, Alexandra (2006), *Moving Beyond Special Needs: A Functional Based Framework for Emergency Management and Planning*.



**Casse-tête C-MIST**



**Tableau de préparation personnelle**

<p>Quelles menaces sont possibles dans votre collectivité? Veuillez cocher celles qui vous préoccupent :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Vague de chaleur</td><td style="width: 20px;"></td></tr> <tr><td>Orage</td><td></td></tr> <tr><td>Incendie de forêt</td><td></td></tr> <tr><td>Tremblement de terre</td><td></td></tr> <tr><td>Inondation</td><td></td></tr> <tr><td>Panne d'électricité</td><td></td></tr> <tr><td>Pandémie</td><td></td></tr> <tr><td>Autre _____</td><td></td></tr> </table>	Vague de chaleur		Orage		Incendie de forêt		Tremblement de terre		Inondation		Panne d'électricité		Pandémie		Autre _____		<p>Qui peut vous aider?</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Famille et amis</td><td style="width: 20px;"></td></tr> <tr><td>Voisins</td><td></td></tr> <tr><td>Organismes et groupes</td><td></td></tr> <tr><td>Services d'urgence</td><td></td></tr> </table> <p>Pouvez-vous les aider?</p>	Famille et amis		Voisins		Organismes et groupes		Services d'urgence		<p>Où pouvez-vous aller?</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>Famille</td><td style="width: 20px;"></td></tr> <tr><td>Amis</td><td></td></tr> <tr><td>Hôtel</td><td></td></tr> <tr><td>Refuge d'urgence</td><td></td></tr> </table>	Famille		Amis		Hôtel		Refuge d'urgence	
Vague de chaleur																																		
Orage																																		
Incendie de forêt																																		
Tremblement de terre																																		
Inondation																																		
Panne d'électricité																																		
Pandémie																																		
Autre _____																																		
Famille et amis																																		
Voisins																																		
Organismes et groupes																																		
Services d'urgence																																		
Famille																																		
Amis																																		
Hôtel																																		
Refuge d'urgence																																		
↓	↑	↑																																
<p>Quelles sont vos préoccupations?</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">Transport</td> <td style="width: 33%;"></td> <td style="width: 33%;"></td> </tr> <tr><td>Autobus</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Camionnette / transport adapté</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Automobile</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Autre</td><td></td><td></td></tr> </table>	Transport			Autobus			Camionnette / transport adapté			Automobile			Autre			<p>De quoi avez-vous besoin en cas d'évacuation?</p> <p>Nourriture et eau</p> <p>Médicaments</p> <p>Documents importants</p> <p>Argent</p> <p>Autre</p>																	
Transport																																		
Autobus																																		
Camionnette / transport adapté																																		
Automobile																																		
Autre																																		
↓	↑	↑																																
<p>Besoins pour mise à l'abri à domicile</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">Nourriture et eau</td> <td style="width: 33%;">Premiers soins</td> <td style="width: 33%;"></td> </tr> <tr> <td>Médicaments</td> <td>Autre</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Light</td> <td>Autre</td> <td></td> </tr> </table>	Nourriture et eau	Premiers soins		Médicaments	Autre		Light	Autre		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">Télévision</td> <td style="width: 33%;">TTY</td> <td style="width: 33%;">Amis</td> </tr> <tr> <td>Radio</td> <td>Ordinateur/courriel</td> <td>Voisins</td> </tr> <tr> <td>Téléphone</td> <td>Alarmes</td> <td>Lieux de rencontre</td> </tr> <tr> <td>Cellulaire/texto</td> <td>Autre _____</td> <td>Autre _____</td> </tr> </table>	Télévision	TTY	Amis	Radio	Ordinateur/courriel	Voisins	Téléphone	Alarmes	Lieux de rencontre	Cellulaire/texto	Autre _____	Autre _____	<p>De quelle façon pourriez-vous obtenir de l'information et communiquer avec les autres?</p>											
Nourriture et eau	Premiers soins																																	
Médicaments	Autre																																	
Light	Autre																																	
Télévision	TTY	Amis																																
Radio	Ordinateur/courriel	Voisins																																
Téléphone	Alarmes	Lieux de rencontre																																
Cellulaire/texto	Autre _____	Autre _____																																



## Liste de vérification relative à la préparation personnelle



1. Créez une carte d'information sur votre santé en cas d'urgence. Gardez-en une copie dans votre portefeuille ou votre sac à main, et une autre dans votre trousse d'urgence. Mettez-la en évidence dans votre domicile.

2. Formez une équipe personnelle. Planifiez avec les membres de votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues et votre aide-soignant. Désignez un parent ou un ami de votre région comme point de contact avec qui toute personne de votre équipe peut communiquer si vous êtes séparés.

3. Préparez une trousse d'urgence à emporter dans un sac ou un coffret que vous pourrez prendre en vitesse en cas d'évacuation. Placez-y vos médicaments, vos articles de toilette de base, des aides spéciales à l'hygiène et les coordonnées de vos contacts d'urgence. Il est recommandé de prévoir un approvisionnement d'au moins sept jours.

4. Dressez la liste de vos médicaments et précisez si vous avez des allergies. Énumérez vos besoins relatifs aux appareils d'assistance. Consultez la liste de vérification des renseignements de santé personnels en cas d'urgence pour obtenir plus de détails.



5. Sur la fiche du répertoire de photos, notez toute information unique à vos besoins (par ex., assistance nécessaire pendant tout transfert). Consultez la fiche du répertoire de photos pour obtenir plus de détails.

6. Maîtrisez l'art de donner de l'information rapide sur la meilleure façon de vous aider. Utilisez votre répertoire de photos si vous avez de la difficulté à communiquer.

7. Planifiez votre évacuation. Repérez au moins une sortie ou un abri dans votre domicile. Déterminez un lieu de rencontre pour votre équipe. Repérez les sorties des autres lieux que vous fréquentez.

8. Déterminez si vous êtes capable d'utiliser un extincteur d'incendie, de fermer l'alimentation en eau ou en gaz, etc.

9. Apprenez quoi faire en cas de panne d'électricité. Si votre équipement est électrique, trouvez une autre source

d'alimentation que vous pourrez utiliser dans votre collectivité.

**10.** Renseignez-vous sur les procédures d'avertissement, les plans d'évacuation et les refuges de votre collectivité.<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> Adaptation de : BC Coalition of Disabled Persons (2008), *Learning C-MIST: Train the Trainer: Helping Individuals with Disabilities Create Emergency Preparedness Plans*.



## Liste de vérification des renseignements de santé personnels en cas d'urgence

### 1. Profil des besoins médicaux (inclut les médicaments sur ordonnance et sans ordonnance)

Médicament	Heure de prise	Fréquence	Entreposage (réfrigérateur, autre)	Expiration

Allergies : \_\_\_\_\_

Équipement pour la prise des médicaments (seringues, autre) : prévoyez un approvisionnement d'au moins sept jours dans votre trousse d'urgence à emporter.

\_\_\_\_\_

### 2. Équipement d'assistance et fournitures médicales

Équipement dont j'ai besoin : \_\_\_\_\_

Emplacement de cet équipement : \_\_\_\_\_

Équipement supplémentaire qui pourrait servir en cas d'urgence (par ex., fauteuil roulant manuel) : \_\_\_\_\_

Répertoire de photos concernant la façon d'utiliser votre équipement spécialisé (voir *Répertoire de photos*).

Ajoutez des fournitures supplémentaires dont vous pourriez avoir besoin dans votre trousse d'urgence à emporter.

### 3. Renseignements relatifs à l'animal d'assistance (le cas échéant)

Faites des photocopies des carnets de vaccination.

Vétérinaire : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

### 4. Documents et contacts importants

- Faites des photocopies de vos cartes d'identification.
- Identifiez tout document juridique dont vous pourriez avoir besoin.

Médecin de famille : \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Pharmacien : \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Membres de la famille ou amis :

Nom : \_\_\_\_\_ Contact : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Contact : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Contact : \_\_\_\_\_

Équipe personnelle (faites un renvoi à votre répertoire de photos) :

Nom : \_\_\_\_\_ Contact : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Contact : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Contact : \_\_\_\_\_

*Source* : BC Coalition of People With Disabilities: Learning C-MIST: Train the Trainer: Helping Individuals with Disabilities Create Emergency Preparedness Plans (2008).



## Répertoire de photos

**Objectif** : créer un répertoire de photos qui fera office d'aide à la communication en cas d'urgence.

**Directives** : prenez des photos selon les consignes ci-dessous, imprimez-les, puis notez les descriptions. Par exemple, documentez les médicaments nécessaires en cas d'évacuation ou montrez où se trouvent vos fournitures médicales d'urgence. Collaborez avec les membres de votre équipe personnelle pour créer ce répertoire.



Photographiez ce qui suit :

1. Emplacement de vos documents et de vos renseignements médicaux importants.
2. Équipement d'assistance : de quoi avez-vous besoin? Où se trouve cet équipement?
3. Carte d'identification, nourriture et laisse de votre animal d'assistance.
4. Chemin d'évacuation de votre plan personnel.
5. Membres de votre équipe personnelle et noms de vos contacts.
6. Emplacement de vos fournitures d'urgence.

Placez les photos dans un fichier informatique que vous sauvegarderez sur un ordinateur. Imprimez-en une copie que vous ajouterez à votre plan d'urgence écrit.



Notes :

---

---

---

---

---

---

Source : *BC Coalition of People With Disabilities: Learning C-MIST: Train the Trainer: Helping Individuals with Disabilities Create Emergency Preparedness Plans (2008).*

## Fiches d'information sur les catastrophes les plus courantes

### Fiche d'information sur les tempêtes violentes<sup>17</sup>

Les orages, les tempêtes de grêle, les blizzards, les tempêtes de verglas, les vents violents et les pluies fortes peuvent survenir rapidement et menacer autant la vie humaine que les biens matériels. De graves orages peuvent se produire dans toutes les régions du Canada, quelle que soit la saison.



Lorsqu'un orage violent se forme à l'horizon, le Service météorologique du Canada émet des veilles, des avertissements et des alertes à la radio et à la télévision, sur le site Web [http://www.meteo.gc.ca/warnings/index\\_f.html](http://www.meteo.gc.ca/warnings/index_f.html), sur les lignes d'information téléphoniques automatisées et sur le site Radiométéo d'Environnement Canada.

Tempêtes d'hiver :

- ❖ Les blizzards se forment sur une vague d'air arctique froid. Ils sont à l'origine de froids intenses, de grands vents et d'une mauvaise visibilité attribuable à la poudrière. Ils peuvent durer plusieurs jours et constituer un danger considérable.
- ❖ Au Canada, les blizzards accompagnés de grands vents sont courants dans les Prairies, dans l'est de l'Arctique et dans l'est de l'Ontario.
- ❖ Les chutes de neige abondantes sont plus courantes en Colombie-Britannique, dans les provinces atlantiques, dans le sud et l'est du Québec, et dans les régions autour des Grands Lacs.
- ❖ De la pluie verglaçante peut tomber n'importe où au pays, mais elle est particulièrement courante en Ontario, au Québec et dans les provinces atlantiques. Elle peut causer des pannes d'électricité généralisées de longue durée.

<sup>17</sup> Adaptation de *Connaissez les risques* (<http://www.preparez-vous.gc.ca/knw/ris/index-fra.aspx>).

Autres saisons :

De fortes pluies peuvent entraîner des inondations, surtout lorsque le sol est encore gelé ou saturé par des orages précédents.

Les ouragans sont de violentes tempêtes tropicales. Ces phénomènes extrêmes frappent parfois l'est du Canada, habituellement entre juin et novembre. Leur fréquence atteint un sommet en septembre.

Les ouragans et autres tempêtes violentes peuvent causer des ondes de tempête qui inondent les régions près des océans et des grands lacs.

Souvent, on peut prédire qu'un ouragan frappera une côte une ou deux journées à l'avance. La clé pour se protéger consiste à bien se préparer. En prenant les précautions nécessaires avant, pendant et après le passage d'un ouragan, il est possible de sauver des vies et d'éviter de graves dommages aux biens matériels.



Les tornades sont relativement courantes au Canada, mais seulement dans certaines régions : sud de l'Alberta, Manitoba, Saskatchewan, sud de l'Ontario, sud du Québec, intérieur de la Colombie-Britannique, et ouest du Nouveau-Brunswick. La saison des tornades va d'avril à septembre. La haute saison est en juin et juillet, mais des tornades peuvent se produire à tout moment de l'année.

### **Préparation en cas de tempêtes violentes**

- ❖ Si on annonce une violente tempête pour votre région, fixez tout ce qui pourrait s'envoler ou se déchirer et s'envoler. Les objets volants, tels que les poubelles et le mobilier de jardin, peuvent blesser les gens et causer des dommages.
- ❖ Coupez toute branche d'arbre morte et tout arbre mort afin de réduire le risque de chute sur votre maison pendant une tempête.
- ❖ Si vous êtes à l'intérieur, éloignez-vous des fenêtres,

des portes et des foyers.

- ❖ Pensez à vous rendre au refuge que vous et votre famille ou votre équipe personnelle avez choisi et noté dans votre plan d'urgence.
- ❖ Si un agent public vous conseille d'évacuer votre demeure, faites-le si vous le pouvez. Emportez votre trousse d'urgence avec vous.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les tempêtes violentes au Canada, consultez *Connaissez les risques* à [www.preparez-vous.gc.ca/knw/ris/index-fra.aspx](http://www.preparez-vous.gc.ca/knw/ris/index-fra.aspx).

### **Fiche d'information sur les tremblements de terre**

Au Canada, la Colombie-Britannique est la province la plus susceptible de vivre un tremblement de terre majeur. Les autres régions à risque se situent dans les vallées du Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais, au Nouveau-Brunswick et dans le sud de Terre-Neuve.

Bien que les catastrophes aient tendance à attirer davantage notre attention, les phénomènes moins spectaculaires et les urgences sont beaucoup plus courants. Vous êtes 100 fois plus à risque de vivre un fort tremblement de terre qu'un tremblement de terre dévastateur.<sup>18</sup> Si nous ne nous concentrons que sur les scénarios les plus graves, nous oublions les situations que nous risquons davantage de vivre.

*Les mesures les plus importantes sont simples et peu coûteuses.*

Vous êtes plus susceptible d'être blessé ou tué par une étagère qui bascule, par une cheminée qui s'écroule ou par une fenêtre qui éclate que par un édifice qui s'effondre.

<sup>18</sup> En moyenne, on enregistre chaque année un seul tremblement de terre majeur (magnitude de 8 ou plus) dans le monde entier, 17 tremblements de terre graves (magnitude entre 7 et 7,9), et 134 forts tremblements de terre (magnitude entre 6 et 6,9). United States Geological Survey, 15 avril 2010, *Earthquake Facts and Statistics*, <http://earthquake.usgs.gov/earthquakes/eqarchives/year/eqstats.php>.

## Réduction des risques associés aux tremblements de terre

Inspectez votre maison et imaginez tout ce qui pourrait arriver dans chaque pièce en cas de tremblement de terre violent. Les mesures les plus importantes à prendre en cas de tremblement de terre sont simples et peu coûteuses :



- Fixez le dessus des meubles lourds et des étagères au mur. Évitez de placer des articles lourds sur les tablettes du haut. Pensez à ce qui pourrait tomber et vous blesser ou vous empêcher de fuir.
- Pensez à comment vous pourriez repérer rapidement les articles dont vous auriez besoin après un tremblement de terre. Par exemple, vos lunettes et autres articles essentiels seraient-ils perdus? Pourriez-vous trouver une lampe de poche et votre canne en cas de panne d'électricité attribuable à un tremblement de terre?
- Insérez des tapis antidérapants sous les appareils essentiels à votre fonctionnement ou à votre survie, ou fixez-les avec du velcro.
- Fixez de façon sécuritaire les miroirs, les tableaux et les autres objets accrochés aux murs, afin d'éviter qu'ils ne tombent.
- Étiquetez clairement les positions « ouvert » et « fermé » de l'eau, de l'électricité et du gaz. Si votre demeure est alimentée au gaz naturel, gardez une clé appropriée près de la soupape.
- Consultez un guide tel que le *Guide d'amélioration de la résistance aux tremblements de terre* de la SCHL pour obtenir de l'information sur les dangers associés aux chauffe-eau non fixés, aux cheminées, aux escaliers et aux rampes extérieures mal construits.
- Assurez-vous d'avoir un plan d'urgence, un réseau personnel et une trousse d'urgence.

---

<sup>19</sup> Adaptation de Sécurité publique Canada (2008), *Tremblements de terre – Que faire?* <http://www.preparez-vous.gc.ca>.



## Quoi faire en cas de tremblement de terre<sup>19</sup>

Où que vous soyez au moment d'un tremblement de terre, abritez-vous immédiatement. Restez-y jusqu'à ce que les secousses cessent.

### Si vous êtes à l'intérieur : « **Abritez-vous, couvrez-vous et agrippez-vous.** »

- Restez à l'intérieur.
- **Abritez-vous** sous un meuble lourd comme une table, un bureau, un lit ou tout meuble solide.
- **Couvrez** votre tête et votre torse afin de vous protéger de tout objet qui pourrait vous tomber dessus.
- **Agrippez-vous** à l'objet sous lequel vous vous êtes réfugié afin de rester couvert.
- Si vous êtes en fauteuil roulant, verrouillez les roues et protégez-vous le cou et la tête.

### Si vous êtes à l'extérieur :

- restez à l'extérieur;
- dirigez-vous vers un endroit dégagé, à l'écart des immeubles.

### Si vous êtes au volant :

- essayez de vous arrêter à un endroit sûr où vous ne bloquerez pas la route. Laissez la voie libre pour les véhicules de secours et d'urgence;
- évitez les ponts, les passages sous ou sur les viaducs, et les rues bordées d'immeubles susceptibles de s'effondrer.

## ***Fiche d'information sur les vagues de chaleur***

Les vagues de chaleur constituent un exemple de catastrophe non spectaculaire. Elles peuvent être mortelles, surtout pour les aînés, les personnes handicapées, les enfants et les personnes à la santé fragile. En 2003, une vague de chaleur a tué environ 35 000 personnes en Europe.



Lorsqu'elle est combinée à un haut degré d'humidité, la chaleur extrême peut nuire à la capacité de maintenir une température corporelle normale. Les personnes rarement exposées à des chaleurs extrêmes sont plus vulnérables en cas de vague de chaleur.

Dans certaines collectivités, il faut ajouter la menace d'une mauvaise qualité de l'air lorsque la chaleur extrême est combinée aux polluants atmosphériques attribuables à l'industrie, aux véhicules automobiles, aux incendies de forêt et à diverses autres sources. Les vagues de chaleur peuvent également surcharger les réseaux électriques en raison d'une forte utilisation des appareils de climatisation, ce qui risque de causer des pannes d'électricité.

Les réseaux sociaux et de bonnes installations communautaires sont extrêmement importants pour survivre à une vague de chaleur. Un bon réseau de soutien et un refuge pour se rafraîchir sont essentiels à la survie des personnes les plus vulnérables en cas de vague de chaleur.

Les centres communautaires climatisés, les bibliothèques municipales et autres lieux publics peuvent sauver des vies. Habituellement, ces endroits ont des circuits électriques de secours ou, du moins, ils figurent parmi les lieux à priorité élevée pour une alimentation sans interruption en cas de pannes électriques tournantes. Certaines collectivités canadiennes ont adopté des plans d'urgence en cas de

vague de chaleur qui incluent la mise sur pied de centres de rafraîchissement.

Les collectivités peuvent également prendre des mesures pour réduire l'incidence des vagues de chaleur. Les arbres d'ombrage, les toits blancs ou de couleur pâle, et autres mesures simples de la sorte peuvent contribuer à rendre des quartiers entiers plus frais et confortables. En outre, les fontaines à boire peuvent permettre à tous, y compris les sans-abri, de boire suffisamment d'eau.

### Réduction du risque associé aux chaleurs extrêmes<sup>20</sup>



- Si votre domicile n'est pas climatisé, rendez-vous à un endroit où vous pourrez vous soulager de la chaleur aux heures les plus chaudes de la journée. Les écoles, les bibliothèques, les cinémas et divers espaces communautaires constituent un excellent refuge climatisé lors des journées les plus écrasantes.
- Modifiez vos activités quotidiennes afin d'éviter toute activité ardue pendant les heures les plus chaudes de la journée. Une chaleur extrême peut rapidement indisposer même les gens les plus en santé s'ils prennent part à une activité ardue à ces heures.
- Buvez beaucoup d'eau. La déshydratation peut survenir vite et vous rendre très malade.
- Renseignez-vous afin de déterminer si vos médicaments ou vos troubles médicaux diminuent votre capacité à tolérer la chaleur.
- Communiquez avec les membres de votre famille, vos amis et vos voisins qui n'ont pas l'air climatisé à la maison et qui passent beaucoup de temps seuls afin de vous assurer qu'ils sont sains et saufs. Pendant la vague de chaleur de 1995 qui a frappé le Midwest des États-Unis, la majorité des personnes décédées vivaient seules.
- Portez des vêtements pâles et légers. Les couleurs pâles reflètent les rayons du soleil davantage que les

<sup>20</sup> Adaptation de la National Disaster Education Coalition (2004). *Heat (Heat wave)*. [http://www.disastereducation.org/library/public\\_2004/Heat.pdf](http://www.disastereducation.org/library/public_2004/Heat.pdf)



couleurs foncées.

### **Symptômes**

- Épuisement par la chaleur : peau fraîche, humide, pâle ou rouge; importante sudation; mal de tête; nausées ou vomissements; étourdissements; et épuisement. La température du corps peut être normale ou à la hausse.
- Coup de chaleur : peau chaude et rouge; changements du degré de conscience; pouls rapide et faible; respiration rapide; et dépression respiratoire. La température du corps peut être très élevée.



## **Fiche d'information sur les incendies de forêt**

Les incendies de forêt constituent un important danger dans plusieurs collectivités canadiennes. Les régions où la menace d'un incendie de forêt est la plus élevée sont la Colombie-Britannique et la forêt boréale qui couvre de grandes parties de l'Ontario, du Québec, des Prairies, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Les récents incendies de forêt en Russie, en Australie et en Californie prouvent qu'ils peuvent être mortels, surtout pour les personnes handicapées. La fumée des incendies de forêt majeurs peut recouvrir de vastes étendues et menacer la santé des personnes qui souffrent de problèmes respiratoires, même si elles habitent à plusieurs kilomètres du sinistre.

### **Préparation personnelle en cas d'incendie de forêt<sup>21</sup>**

Si votre collectivité est entourée de broussailles, de prairies ou de forêts :

- éliminez tout risque d'incendie dans votre maison et autour de celle-ci (par ex., branches et feuilles sèches);
- dressez un plan d'évacuation afin que tous les membres de votre famille sachent comment sortir de la maison rapidement et de façon sécuritaire;
- dressez un plan d'urgence et établissez un réseau de soutien personnel;
- renseignez-vous sur les plans d'évacuation et d'abri de votre région (ces plans répondent-ils à tous vos besoins fonctionnels? Comment serez-vous avisé en cas d'évacuation?);
- assurez-vous que tous les membres de votre famille savent quoi faire si leurs vêtements prennent feu (s'arrêter, se jeter par terre et rouler);
- installez des détecteurs de fumée à chaque étage et dans toutes les aires de sommeil de votre maison;



<sup>21</sup> Adaptation de *Les feux de friches au Canada* (2010). <http://www.preparez-vous.gc.ca/KNW/ris/wldf-fra.aspx>.

- consultez le service d'incendie de votre région afin de vous renseigner sur les façons de rendre votre maison et votre quartier résistants au feu.

Les collectivités peuvent atténuer le risque d'incendie en réduisant la quantité de carburant disponible dans les forêts autour des zones bâties, et en rétablissant les niveaux d'eau naturels dans les tourbières.



### Évacuation

Les incendies de forêt sont l'une des urgences qui exigent souvent une évacuation généralisée pendant de longues périodes de temps. Par exemple, en 2003, plus de 45 000 personnes ont été évacuées de leur domicile et de leur milieu de travail en Colombie-Britannique en raison des incendies de forêt.

L'avis d'évacuation préoccupe grandement les personnes atteintes de déficiences de communication. Ce n'est pas tout le monde qui peut entendre les annonces à la radio ou le bruit de quelqu'un qui cogne à sa porte. Comme l'indique le rapport de 2008 sur les incendies de forêt du sud de la Californie (*Southern California Wildfires After Action Report*) :

« L'accès aux avertissements publics d'urgence et aux documents de préparation et d'atténuation doit inclure les personnes qui reçoivent toute leur information oralement ou verbalement, de même que les personnes qui utilisent des formats alternatifs (Braille, gros caractères, disquettes, graphiques ou symboles, et audio) pour obtenir de l'information. » (Traduction libre, p.11/48)

Il est également essentiel d'inclure les besoins fonctionnels de chacun aux mesures de transport et d'abri. Trop souvent, les plans d'évacuation en cas d'incendie sont

---

<sup>22</sup> Kailes, J. (2008). *Southern California Wildfires After Action Report*, prepared in partnership with the Access to Readiness Coalition, The California Foundation for Independent Living Centers, and The Center for Disability Issues and the Health Professions at Western University of Health Sciences. <http://www.jik.com/CaliforniaWildfires.pdf> p 28

« conçus pour les personnes capables de marcher, de courir, de voir, de conduire, de lire, d'entendre, de parler, de rapidement comprendre des directives et des alertes, et d'y réagir. »<sup>22</sup>

Il faut également tenir compte des obstacles financiers à l'évacuation. Par exemple, ce n'est pas tout le monde qui possède une voiture ou a assez d'argent pour remplir son réservoir d'essence à la fin du mois.



## Fiche d'information sur les inondations<sup>23</sup>

L'inondation est la catastrophe la plus fréquente au Canada. Elle peut se produire en tout temps et est causée par des pluies abondantes, la fonte rapide d'une épaisse neige accumulée ou des embâcles. Les ondes de tempête peuvent également hausser temporairement le niveau de la mer dans les régions côtières et entraîner des inondations.



L'inondation en Nouvelle-Orléans était le résultat d'une importante onde de tempête, de pluies abondantes, de la destruction des marécages protecteurs et de l'inefficacité de l'infrastructure de protection contre les inondations.

Il est très important de connaître le risque d'inondation dans votre région. Par exemple, le chemin que vous empruntez normalement pour quitter votre domicile et y revenir pourrait traverser le point bas d'une plaine inondable. D'autres voies seraient peut-être beaucoup plus sécuritaires.

### À propos des inondations

- Des pluies abondantes peuvent entraîner des inondations, surtout lorsque le sol est encore gelé ou déjà saturé à la suite d'une tempête.
- Un ouragan, une violente tempête ou le bris d'un barrage peut entraîner une crue subite des eaux. Dans une telle situation, le délai d'avertissement est extrêmement limité.
- Toutes les rivières canadiennes sortent de leur lit à un moment ou l'autre. Le risque de dommages est particulièrement élevé là où des terres basses inondables ont été développées.



### Si une inondation est prévue dans votre région :

- fermez votre fournaise au sous-sol, ainsi que la soupape de gaz extérieure;
- si vous avez suffisamment de temps, consultez votre fournisseur en électricité ou en combustible pour

<sup>23</sup> Adaptation de *Inondations au Canada* (2010). <http://www.preparez-vous.gc.ca/KNW/ris/fld-fra.aspx>

connaître les mesures à prendre.

*Toute évacuation doit inclure les personnes qui ne possèdent pas de véhicule.*

### **En cas d'inondation imminente :**

- déplacez vos documents importants et tout autre objet de valeur à un étage au-dessus du niveau du sol;
- retirez toute substance toxique (par ex., pesticides et insecticides) de la zone d'inondation afin de prévenir toute pollution;
- gardez votre radio allumée afin de connaître les régions touchées, les routes sécuritaires et les refuges possibles, et d'obtenir les directives de l'équipe d'urgence locale en cas d'évacuation.

### **Si vous devez évacuer :**

- quittez votre domicile lorsque les autorités d'urgence locales vous conseillent de le faire;
- emportez votre trousse d'urgence;
- si vous avez le temps, rédigez une note dans laquelle vous expliquez la date de votre départ et l'endroit où vous vous êtes réfugié.

### **Ne traversez jamais une zone inondée.**

- Si vous êtes à pied, le courant pourrait vous emporter.
- Si vous êtes en voiture, ne traversez pas les eaux de crue et ne passez pas sous un viaduc. L'eau pourrait être plus profonde que vous ne le croyez. Votre véhicule pourrait rester coincé ou être emporté par le courant.
- Évitez de traverser un pont si le niveau de l'eau est élevé et le courant est fort.
- Si vous vous retrouvez dans des eaux dont le niveau monte rapidement et le moteur de votre véhicule cale, quittez-le afin de vous sauver ainsi que vos passagers.



### **Évacuation**

Les inondations exigent souvent une évacuation pendant une période de temps prolongée. Les avis d'évacuation constituent une préoccupation majeure pour les personnes atteintes de déficiences de communication.



Il est essentiel que les mesures de transport et d'abri répondent aux besoins fonctionnels de chacun. Il faut également tenir compte des obstacles financiers à l'évacuation.

## Cadre d'organisation sociale

**Le cadre d'organisation sociale** est une approche de renforcement des capacités et d'action sociale qui met l'accent sur la façon dont les réseaux sociaux appuient les particuliers au quotidien et dans les situations d'urgence.

*Il est possible d'accroître la résilience en aidant les gens à s'aider eux-mêmes et à s'entraider dans une situation de crise.*

Il est essentiel de reconnaître le rôle des réseaux sociaux dans le renforcement des capacités communautaires, ce qui peut réduire la vulnérabilité des personnes à risque et accroître la résilience de la collectivité.<sup>24</sup> Souvent, les gens survivent à des catastrophes parce que certains membres de la collectivité s'organisent avec des personnes de leurs réseaux dans le but d'aider les autres. Une telle organisation sociale mobilise le capital social existant.

### **Réseaux sociaux :**

Les *réseaux informels* regroupent les relations avec sa famille, ses amis, ses voisins et ses collègues. Ils reposent sur le pouvoir des relations interpersonnelles et la capacité d'influencer les autres personnes du réseau à agir.

Les *réseaux formels* incluent les organismes communautaires gouvernementaux, tels que les organismes au service des personnes handicapées, les centres d'action bénévole, les organismes de service social, les organismes confessionnels, les organisations professionnelles et les syndicats, les clubs de loisirs, les écoles, les services de santé et les services gouvernementaux. Un des rôles clés des réseaux formels consiste à améliorer les réseaux informels. En outre, les réseaux formels permettent de miser sur des compétences spécialisées et d'appuyer la résilience au moyen de programmes et de services.



Les *réseaux virtuels* sont des ressources de communication

<sup>24</sup> Kiefer, John J. et al, (2008) *Providing Access to Resilience-enhancing Technologies for Disadvantaged Collectivities and Vulnerable Populations*

sur le Web.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer à l'isolement et à l'exclusion sociale des réseaux, notamment divers facteurs socioéconomiques tels qu'une déficience ou une incapacité, la race et le sexe.

La **résilience** se définit comme la capacité des particuliers et des sociétés de maintenir un fonctionnement positif malgré l'adversité. Elle peut être améliorée en aidant les gens à s'aider eux-mêmes et à s'entraider dans une situation de crise.<sup>25</sup>

### Capital social

Au cœur du capital social se trouve l'interaction et la confiance entre les réseaux sociaux. Le capital social se rapporte au partage d'information, à la réciprocité entre particuliers et à la confiance établie au fil d'interactions positives.

La **capacité communautaire** se compose de deux principaux éléments :

- façon dont les gens partagent les responsabilités relatives au bien-être général de la collectivité et de ses membres;
- façon dont les gens élaborent ensemble des mesures pour répondre aux besoins communautaires et affronter les menaces à la sécurité et au bien-être de la collectivité.



Sans réseaux sociaux communautaires, en cas de catastrophe majeure, les particuliers et les familles doivent se débrouiller seuls jusqu'à ce que les organismes d'intervention d'urgence puissent les aider, ce qui peut prendre de trois à sept jours dans certains cas.

<sup>25</sup> Centre de mesures et d'interventions d'urgence, Agence de la santé publique du Canada et BC Coalition of People with Disabilities (2008). *Checklist to Facilitate Health Emergency Planning for At-Risk People*

<sup>26</sup> Richard G. Tedeschi, R. C. Park, and L. Calhoun. Eds. (1998), *Posttraumatic Growth: positive changes in the aftermath of a crisis*. Qtd in Solnit, Rebecca. (2009) *A Paradise Built in Hell*. P 220

## Sans réseaux sociaux

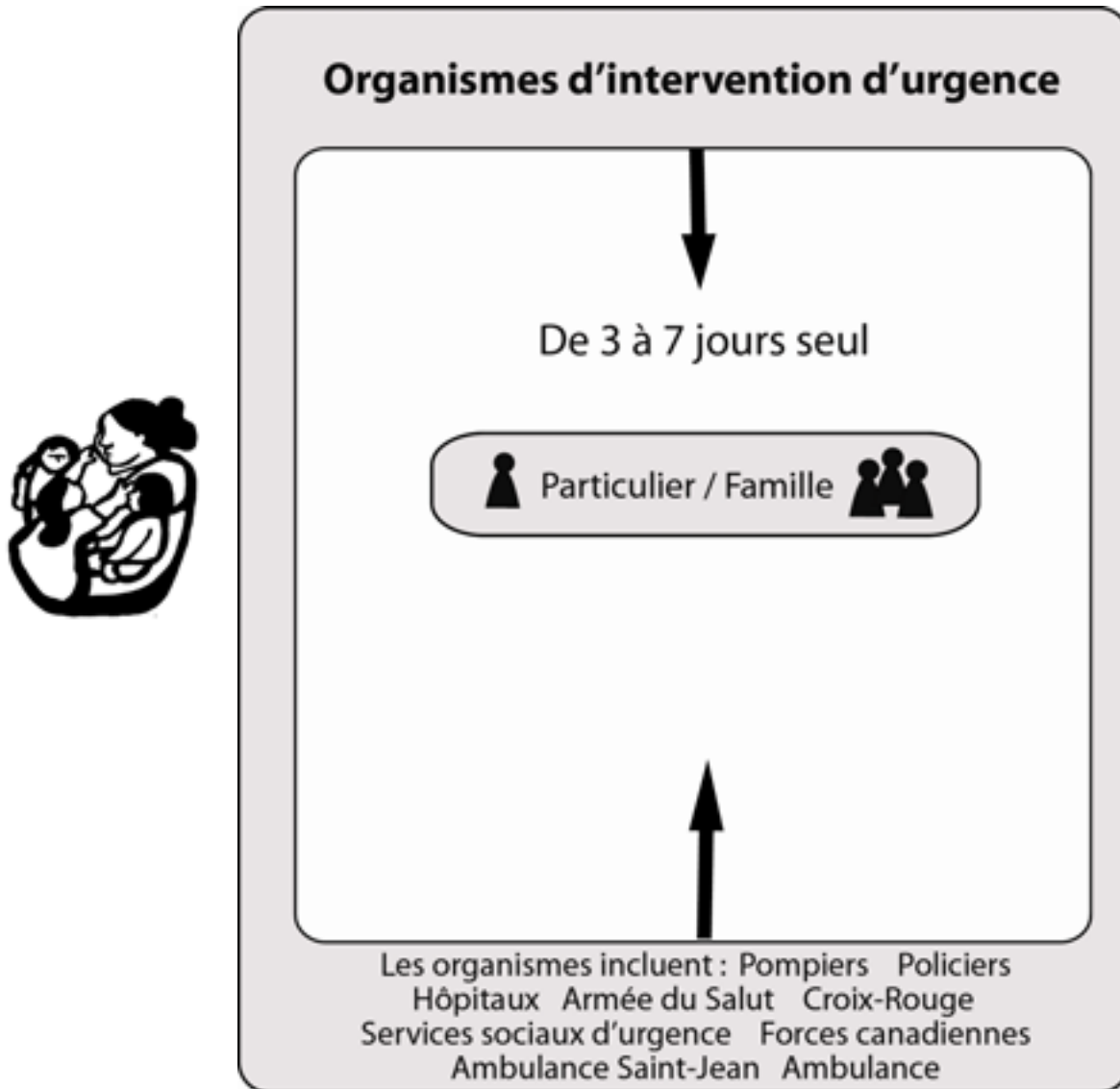


Diagramme 1

## Avec des réseaux sociaux

*Des interventions d'aide mutuelle positives en cas d'urgence peuvent renforcer les réseaux.*

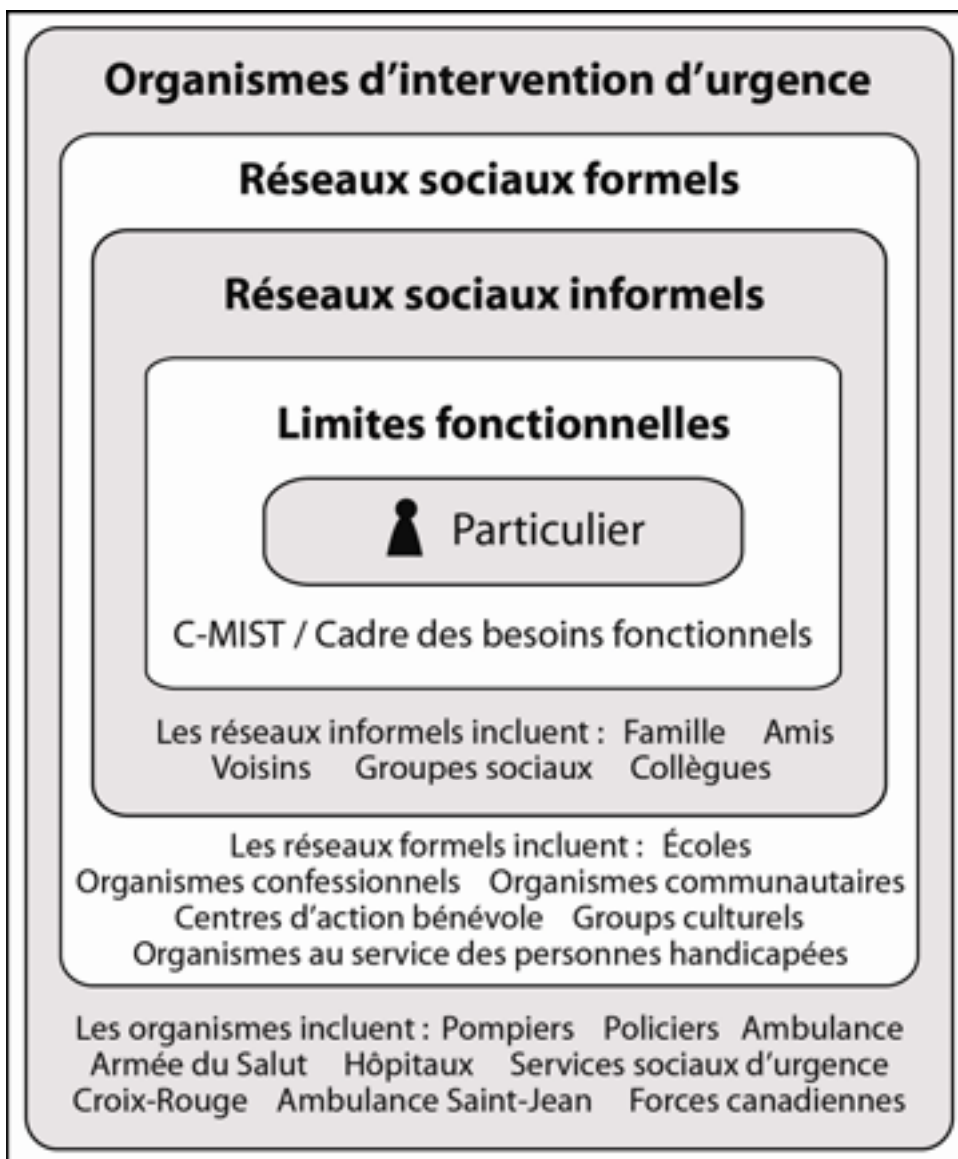


Diagramme 2

Lorsque des réseaux sociaux sont en place, les interventions en cas de catastrophe sont habituellement positives. Les gens éprouvent un fort désir d'aider autrui et ont la capacité de collaborer efficacement avec les travailleurs des services d'urgence, même sans formation officielle.

Les interventions d'aide mutuelle positives en cas d'urgence renforcent les réseaux et améliorent la résilience de la collectivité.

« Certaines personnes se refont une vie meilleure qu'avant sur plusieurs plans importants... Elles apprécient leur nouvelle force, ainsi que celle de leurs voisins et de leur collectivité... Les groupes et les sociétés peuvent passer par une transformation semblable, ce qui donne lieu à de nouvelles normes de comportement et à de meilleures façons de prendre soin des particuliers du groupe. »<sup>26</sup>



Même une intervention collective dans le cadre d'une urgence non spectaculaire (par ex., une vague de chaleur) peut renforcer les réseaux, améliorer le capital social et contribuer à la résilience communautaire. Toutefois, ces résultats positifs exigent que les gens participent activement et soient traités avec respect.

*« Je suis arrivée à Halifax, en Nouvelle-Écosse, peu après qu'un puissant ouragan ait démolé une partie de la ville en octobre 2003. Le responsable de ma visite m'a parlé de cet ouragan : pas des vents de plus de cent milles à l'heure qui ont déraciné des arbres et arraché des toits et des poteaux téléphoniques, ni de la mer dont le niveau s'est accru de près de dix pieds, mais bien de ses voisins. Tout a été perturbé pendant plusieurs jours. Il s'est illuminé en me racontant que, dans son quartier, tous les résidents étaient sortis de chez eux pour se parler, s'entraider, improviser une cuisine communautaire, prendre soin des aînés et passer du temps ensemble maintenant qu'ils n'étaient plus des étrangers. »*

Rebecca Solnit <sup>27</sup>

<sup>27</sup> Solnit, Rebecca. (2009) *A Paradise Built in Hell: The extraordinary collectivities that arise in disaster*. Viking Pp 3-4

## Comparaison des interventions en cas de catastrophe

Traditionnelle	Communautaire
<p>1) Les gens touchés par la catastrophe sont des prestataires passifs d'aide externe.</p>	<p>1) Les membres de la collectivité sont les principaux premiers répondants et offrent leur soutien aux premiers répondants professionnels, au besoin.</p>
<p>2) L'intervention a été élaborée pour les personnes les moins vulnérables, c'est-à-dire les personnes sans déficiences qui conduisent et qui n'éprouvent pas de difficultés financières.</p>	<p>2) L'accent est mis sur les personnes les plus vulnérables de la société afin que personne ne soit oublié.</p>
<p>3) Les particuliers et les familles sont encouragés à se préparer à survivre seuls.</p>	<p>3) Les personnes sont encouragées à se préparer à survivre et à travailler ensemble pour aider les autres.</p>
<p>4) Des experts sans déficiences conçoivent des programmes d'intervention en cas de catastrophe.</p>	<p>4) Des membres de la collectivité, dont certaines personnes handicapées, participent à l'élaboration de programmes d'intervention en cas de catastrophe.</p>
<p>5) Les organismes gouvernementaux tentent de contrôler tous les aspects de la préparation aux situations d'urgence, des interventions</p>	<p>5) La participation des particuliers est essentielle à la gestion des catastrophes. Les organismes gouvernementaux se</p>





<p>et du rétablissement, même quand leurs ressources sont dépassées par l'ampleur de la catastrophe.</p>	<p>concentrent sur les aspects techniques les plus complexes des interventions et soutiennent l'aide mutuelle communautaire.</p>
<p>6) L'accent est mis sur le renforcement des capacités organisationnelles des organismes gouvernementaux et de certains organismes de soutien non gouvernementaux.</p>	<p>6) L'amélioration de la résilience communautaire exige le soutien des réseaux formels et informels des collectivités. Divers groupes doivent être impliqués.</p>
<p>7) Le rétablissement consiste à revenir à une situation « normale », ce qui n'exige aucune participation communautaire.</p>	<p>7) Les collectivités ne sont plus les mêmes après une urgence, aussi modeste soit-elle. Le rétablissement peut correspondre à un renforcement des réseaux communautaires. Le nouveau « normal » se veut plus inclusif et résilient.</p>
<p>8) Le modèle organisationnel « Commander et contrôler » est appliqué et les règles empêchent l'innovation, sauf aux niveaux les plus élevés de prise de décision.</p>	<p>8) Les organismes et les particuliers doivent faire preuve d'innovation pour composer avec la situation locale. Différents styles de prise de décision sont efficaces au sein de différents groupes.</p>
<p>9) Les catastrophes résultent des forces de la nature. Les organismes gouvernementaux peuvent prendre des mesures pour en atténuer les répercussions.</p>	<p>9) Souvent, un incident constitue une catastrophe pour les personnes touchées en raison de leur situation socioéconomique (par ex., personnes handicapées qui vivent dans un logement</p>



	insalubre ou qui n'ont pas les ressources nécessaires à une évacuation). Les sociétés peuvent modifier ces situations.
--	--

*« Quatre-vingt pour cent des personnes sauvées lors d'une catastrophe peuvent être sauvées sans compétences spécialisées. »*

Ed Chu, service d'incendie de San Francisco<sup>28</sup>

---

<sup>28</sup> Citation de Solnit, Rebecca (2009). *A Paradise Built in Hell: The extraordinary communities that arise in disaster*. Viking, p. 311.

## Carte des atouts – document à distribuer

« Les cartes sont plus que de simples bouts de papier. Elles traduisent les histoires, les conversations, les vies et les chansons d'un lieu donné. Elles sont indissociables des contextes politique et culturel. »

— A. Warren, International Forum on Indigenous Mapping for Indigenous Advocacy and Empowerment (Forum international sur la cartographie indigène pour l'habilitation et la défense des intérêts indigènes)



Le développement communautaire axé sur les compétences constitue un important outil pour les voisinages et les collectivités. Si les collectivités ont généralement ce dont elles ont besoin pour prospérer et mobilisent leurs forces, elles peuvent se concentrer sur l'amélioration des capacités collectives et de la collaboration afin de devenir plus saines et résilientes.

Certaines cartes indiquent l'emplacement physique des atouts d'une collectivité. Elles ressemblent à des cartes traditionnelles. Toutefois, elles ne ressemblent pas toujours au type de carte auquel les gens s'attendent.

*La cartographie des atouts permet de dresser l'inventaire des aspects positifs et précieux d'une collectivité.*

La première étape du développement communautaire consiste habituellement à évaluer les besoins. La cartographie des atouts est maintenant perçue comme un des outils les plus puissants pour libérer l'énergie positive qui entraîne une transformation durable. Il est important de valider les contributions de chaque personne et organisme, car, en cas d'urgence, toute forme d'aide est utile.

La cartographie des atouts est un outil pertinent pour la planification d'urgence, car elle met en valeur les compétences, les dons et les contributions des particuliers, des collectivités et des organismes en cas d'urgence. Lorsqu'une telle situation se produit, les premiers sur les lieux sont souvent les amis, les membres de la famille et les voisins. La cartographie des atouts permet de repérer

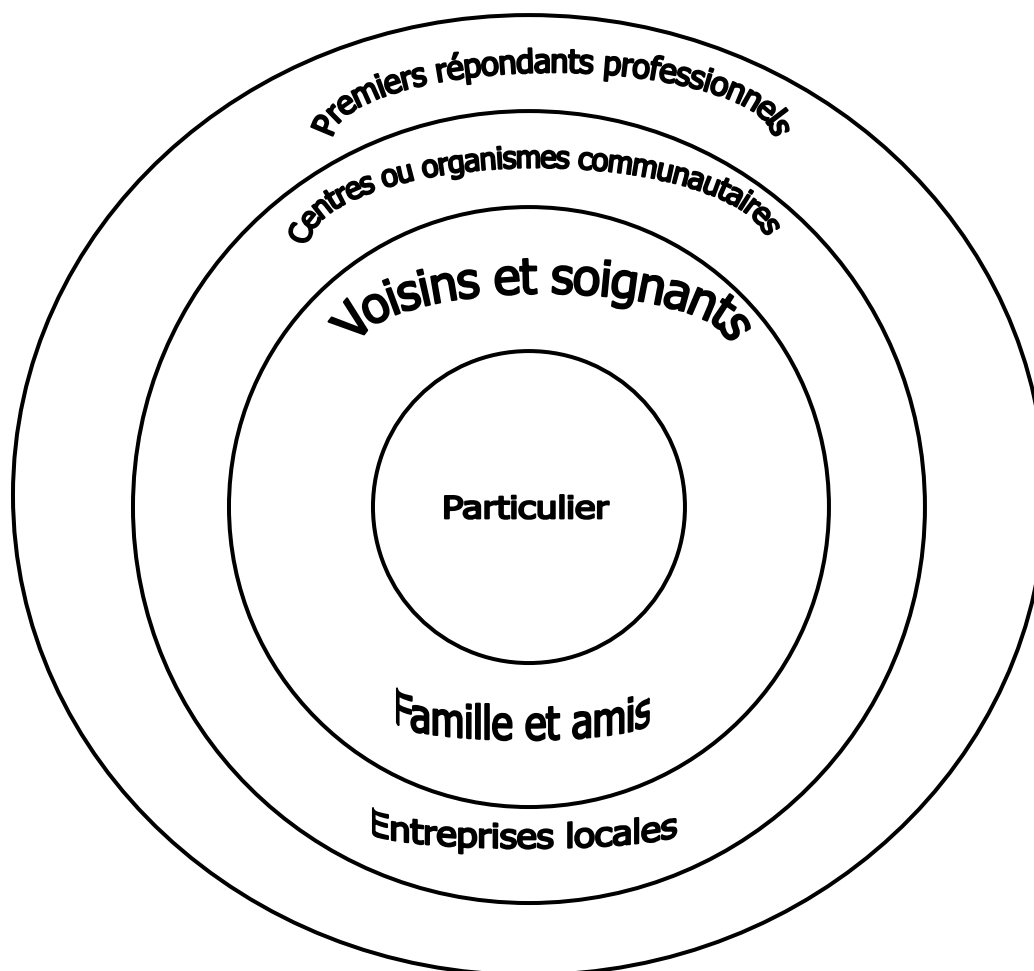
toutes les ressources disponibles dans un format intéressant et visuel.



En outre, la cartographie des atouts permet de dresser l'inventaire des aspects positifs et précieux d'une collectivité, notamment des lieux, des institutions, des programmes et des gens. Ainsi, elle jette les bases du processus d'évaluation des écarts et d'amélioration. La cartographie des atouts est une approche positive et agréable qui permet de se renseigner sur une collectivité et de répondre à la question : « Où en sommes-nous? ». Elle aide également les gens à apprécier la collectivité où ils résident et travaillent.

Par ailleurs, la cartographie des atouts met les résidents au défi de déterminer comment les gens de l'extérieur peuvent percevoir leur collectivité. Cette approche favorise la participation communautaire et constitue une excellente façon de mobiliser les membres d'une collectivité. En identifiant leurs atouts, les collectivités peuvent mieux comprendre comment miser sur ces ressources si importantes.

**Carte des atouts – gabarit A**



**Exemples d'atouts :**

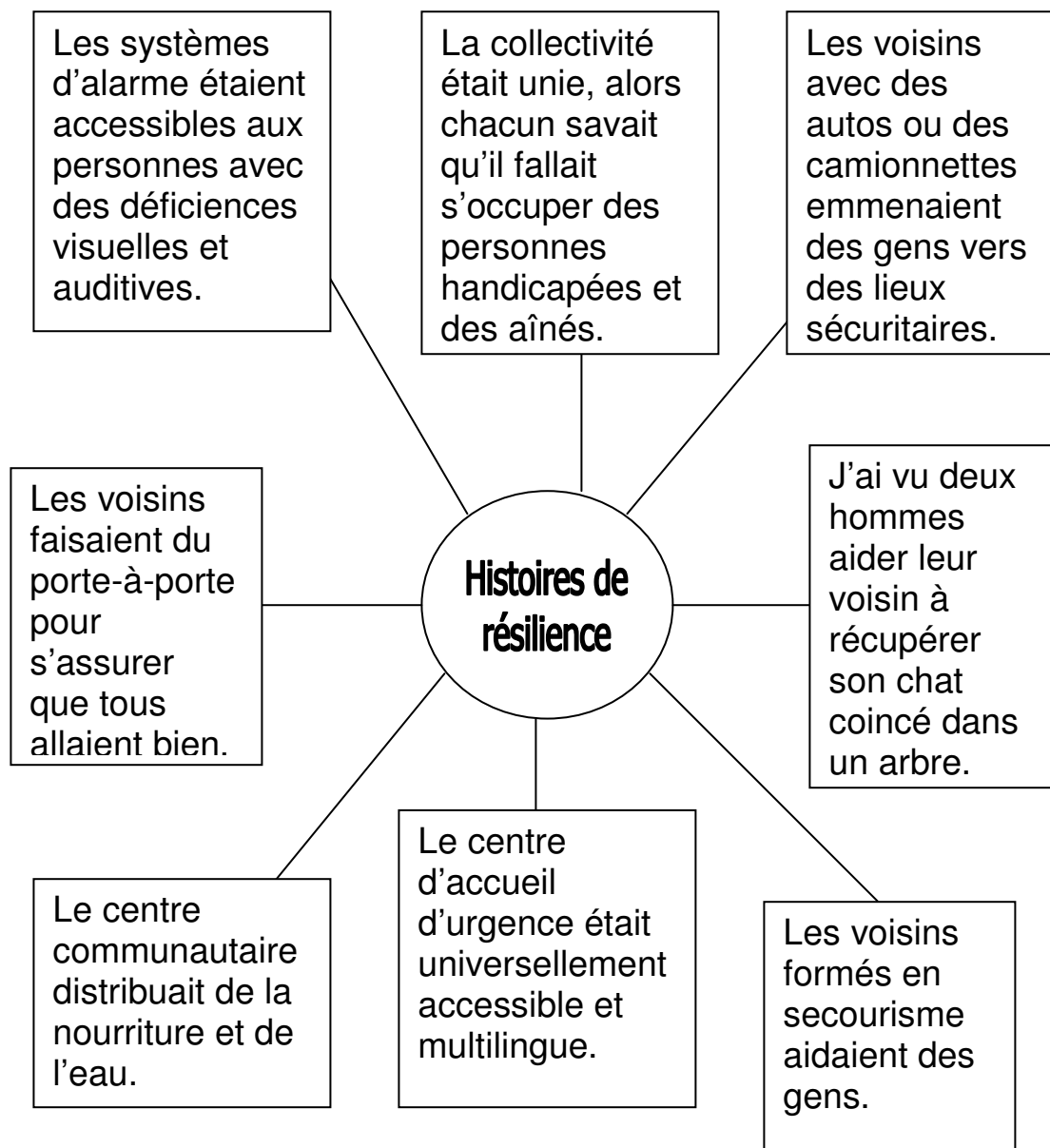
**Particuliers :** compétences en secourisme, échelle, compétences en plomberie, eau et nourriture à partager, compétences en counselling, hache, téléphone cellulaire, abri.

**Voisins, soignants, etc. :** compétences en counselling en cas de crise, compétences en menuiserie, réchaud de camping, appareil radio émetteur-récepteur, compétences de soignant, résolution de conflits, extincteur d'incendie, compétences en organisation communautaire.

**Centres communautaires et entreprises locales :** centre d'accueil d'urgence, mises à jour d'information, eau, nourriture, compétences organisationnelles.

**Premiers répondants professionnels, ONG et gouvernements :** hélicoptères, services médicaux, compétences et matériel de sauvetage, compétences organisationnelles.

**Carte des atouts – gabarit B**



Document à distribuer pour l'activité de cartographie des atouts (2.11.b).  
Remarque : notez tous les aspects (généraux ou spécifiques) qui vous ont inspiré au moyen de rayons. Ajoutez des rayons au besoin.

## **Scénarios d'urgence :**

### **Scénario de vague de chaleur**

Cette année, le mois d'août est très chaud à Montréal. Les températures oscillent entre 35 et 40 degrés Celsius depuis une semaine. Votre groupe réside dans une coopérative d'habitation de 75 personnes où différentes langues sont parlées. Environ un tiers des résidents ont une déficience ou de graves troubles de santé, ou sont âgés de plus de 70 ans. L'une des résidentes atteinte de sclérose en plaques a fait des recherches. Elle a découvert que son état la rendait plus vulnérable à la chaleur, mais certains résidents ne savent pas s'ils le sont ou non.



Plusieurs résidents ne parlent ni français, ni anglais. Votre groupe se prépare à commencer une réunion dans la salle commune afin de discuter du soutien qui pourrait être offert aux résidents de la coopérative pendant la vague de chaleur. Une jeune sans-abri qui vit en groupe dans un parc à proximité demande si elle peut utiliser le boyau de la coopérative pour boire et se rafraîchir.

Réfléchissez à ce scénario et à vos réponses en tenant compte des limites des résidents dans les domaines fonctionnels suivants : ouïe, vue, respiration, marche et mobilité, manipulation d'objets, parole, communication, apprentissage et compréhension.

#### **Notes relatives au processus collectif :**

- Vous devez discuter en petit groupe des 24 prochaines heures et noter vos réponses sur une grande feuille de papier.
- Soyez créatifs avec les marqueurs et les autocollants : dessinez une carte, faites des dessins, notez des mots, créez une légende, placez des autocollants, etc.
- Vos solutions peuvent inclure des ressources existantes, de même que les ressources que votre

groupe souhaite développer. Notez les idées qui se rapportent aux ressources actuelles et celles qui se rapportent aux ressources potentielles.

- Les solutions doivent mettre l'accent sur les réseaux communautaires formels et informels. Elles doivent également miser sur les atouts des collectivités, des groupes et des particuliers.
- Notez les manques de connaissance et de compréhension relatifs aux procédures d'intervention.
- Assurez-vous que tous les membres du groupe ont eu l'occasion de prendre part à la discussion (il est recommandé de faire des tours de table).
- Respectez les connaissances et l'expérience des participants du petit groupe, et profitez de celles-ci.
- Partagez les résultats de la discussion avec le grand groupe.

## **Scénario de tempête hivernale**

C'est le mois de janvier dans un petit village du cap Breton. Aujourd'hui, une tempête s'est abattue avec des rafales de 120 km à l'heure. Des arbres déracinés ont causé des pannes d'électricité dans presque tout le village. Par conséquent, plusieurs maisons n'ont pas de chaleur. Il est 18 h et la compagnie d'électricité estime qu'il lui faudra de 8 à 24 heures avant de pouvoir rétablir la situation. Dehors, il fait -23 degrés Celsius.

Les routes sont glacées et infranchissables. Aucun transport en commun n'est offert. Les aides de maintien à domicile sont incapables de se rendre chez leurs clients.

Votre groupe habite dans un appartement pour personnes à faible revenu, maintenant sans chaleur. Dernièrement, une personne de votre groupe a assisté à une séance de formation sur la planification d'urgence.



Réfléchissez à ce scénario et à vos réponses en tenant compte des limites des résidents dans les domaines fonctionnels suivants : ouïe, vue, respiration, marche et mobilité, manipulation d'objets, parole, communication, apprentissage et compréhension.

### **Notes relatives au processus collectif :**

- Vous devez discuter en petit groupe des 24 prochaines heures et noter vos réponses sur une grande feuille de papier.
- Soyez créatifs avec les marqueurs et les autocollants : dessinez une carte, faites des dessins, notez des mots, créez une légende, placez des autocollants, etc.
- Vos solutions peuvent inclure des ressources existantes, de même que les ressources que votre groupe souhaite développer. Notez les idées qui se rapportent aux ressources actuelles et celles qui se





- rapportent aux ressources potentielles.
- Les solutions doivent mettre l'accent sur les réseaux communautaires formels et informels. Elles doivent également miser sur les atouts des collectivités, des groupes et des particuliers.
  - Notez les manques de connaissance et de compréhension relatifs aux procédures d'intervention.
  - Assurez-vous que tous les membres du groupe ont eu l'occasion de prendre part à la discussion (il est recommandé de faire des tours de table).
  - Respectez les connaissances et l'expérience des participants du petit groupe, et profitez de celles-ci.
  - Partagez les résultats de la discussion avec le grand groupe.

Adaptation de D.E.M. Net – Disability Emergency Management Network, Manitoba, *Are you Ready? Train-the-Trainer Manual*.

## Scénario d'incendie de forêt

L'Ontario connaît un été très sec. La semaine dernière, la foudre a allumé un incendie dans une forêt à 3 km de la petite ville de Grassy Narrows qui compte 700 habitants de la Première Nation Asubpeeschoseewagong. L'incendie s'est répandu dans une partie de la collectivité et a détruit dix maisons. Plusieurs membres de la collectivité vivent sous le seuil de la pauvreté. Ils ont besoin d'un logement amélioré et accessible. Cinquante résidents ont été déplacés et vivent dans la salle communautaire locale.

Réfléchissez à ce scénario et à vos réponses en tenant compte des limites des résidents dans les domaines fonctionnels suivants : ouïe, vue, respiration, marche et mobilité, manipulation d'objets, parole, communication, apprentissage et compréhension.



### Notes relatives au processus collectif :

- Vous devez discuter en petit groupe des 24 prochaines heures et noter vos réponses sur une grande feuille de papier.
- Soyez créatifs avec les marqueurs et les autocollants : dessinez une carte, faites des dessins, notez des mots, créez une légende, placez des autocollants, etc.
- Vos solutions peuvent inclure des ressources existantes, de même que les ressources que votre groupe souhaite développer. Notez les idées qui se rapportent aux ressources actuelles et celles qui se rapportent aux ressources potentielles.
- Les solutions doivent mettre l'accent sur les réseaux communautaires formels et informels. Elles doivent également miser sur les atouts des collectivités, des groupes et des particuliers.
- Notez les manques de connaissance et de compréhension relatifs aux procédures d'intervention.
- Assurez-vous que tous les membres du groupe ont eu l'occasion de prendre part à la discussion (il est

recommandé de faire des tours de table).

- Respectez les connaissances et l'expérience des participants du petit groupe, et profitez de celles-ci.
- Partagez les résultats de la discussion avec le grand groupe.



## **Scénario de tremblement de terre**

Il est 17 h le jeudi, 24 mai, et un important tremblement de terre a frappé la vallée du Bas-Fraser en Colombie-Britannique (magnitude de 7,5). C'est la veille de la date à laquelle sont émis les chèques mensuels de prestation d'invalidité et d'allocation de complément de ressources.

Plusieurs routes sont bloquées par des fils électriques, des débris et des véhicules abandonnés. Toutes les voies d'intervention en cas d'urgence sont fermées aux véhicules autres que les véhicules d'urgence. Tous les principaux ponts sont fermés en attendant d'être inspectés. L'un d'eux s'est même partiellement écroulé. Les services de transport en commun sont interrompus.

Toute la région est sans électricité. Les conduites d'eau principales, les égouts et les conduites à gaz ont été endommagés dans plusieurs endroits où le sol est instable. La ville de Richmond n'est plus alimentée en eau. Des incendies se sont déclarés, mais personne ne sait s'ils prendront de l'ampleur. Certaines parties du réseau téléphonique fonctionnent, d'autres sont surchargées. Les services d'urgence ont demandé à la population de n'utiliser leurs téléphones qu'en situation de vie ou de mort.



Votre groupe se compose d'étudiants adultes d'un collège communautaire. Vous êtes à l'école lorsque le tremblement de terre se produit et vous n'êtes que légèrement blessés. Vous vous trouvez au deuxième étage d'un immeuble à deux étages. Vous ne savez pas si cet immeuble a été construit selon les normes de résistance aux tremblements de terre. Un des membres de votre groupe vient d'immigrer au Canada et parle très peu l'anglais. Elle était infirmière aux Philippines et a participé aux efforts de secours dans son pays natal. Elle transporte toujours une trousse de premiers soins dans son sac à main. Un autre membre de votre groupe utilise un fauteuil roulant électrique et a suivi un cours de formation sur la planification d'urgence.

Réfléchissez à ce scénario et à vos réponses en tenant compte des limites des résidents dans les domaines fonctionnels suivants : ouïe, vue, respiration, marche et mobilité, manipulation d'objets, parole, communication, apprentissage et compréhension.

**Notes relatives au processus collectif :**

- Vous devez discuter en petit groupe des 24 prochaines heures et noter vos réponses sur une grande feuille de papier.
- Soyez créatifs avec les marqueurs et les autocollants : dessinez une carte, faites des dessins, notez des mots, créez une légende, placez des autocollants, etc.
- Vos solutions peuvent inclure des ressources existantes, de même que les ressources que votre groupe souhaite développer. Notez les idées qui se rapportent aux ressources actuelles et celles qui se rapportent aux ressources potentielles.
- Les solutions doivent mettre l'accent sur les réseaux communautaires formels et informels. Elles doivent également miser sur les atouts des collectivités, des groupes et des particuliers.
- Notez les manques de connaissance et de compréhension relatifs aux procédures d'intervention.
- Assurez-vous que tous les membres du groupe ont eu l'occasion de prendre part à la discussion (il est recommandé de faire des tours de table).
- Respectez les connaissances et l'expérience des participants du petit groupe, et profitez de celles-ci.
- Partagez les résultats de la discussion avec le grand groupe.

Adaptation de D.E.M. Net – Disability Emergency Management Network, Manitoba, *Are you Ready? Train-the-Trainer Manual*.

Le saviez-vous? En moyenne, on enregistre chaque année un seul tremblement de terre majeur (magnitude de 8 ou

plus) dans le monde entier, 17 tremblements de terre graves (magnitude entre 7 et 7,9), et 134 forts tremblements de terre (magnitude entre 6 et 6,9).

Vous êtes donc 100 fois plus à risque de vivre un fort tremblement de terre qu'un tremblement de terre dévastateur. Source :

<http://earthquake.usgs.gov/earthquakes/eqarchives/year/eqstats.php>.

## Études de cas

### **a) Étude de cas : Neighborhood Emergency Response Team (NERT) (équipe d'intervention d'urgence de quartier)**

En 1989, un puissant tremblement de terre (6,9) d'environ 15 secondes a frappé San Francisco. Le bilan s'élevait à 63 morts, plus de 3 000 blessés et de nombreux incendies difficiles à maîtriser en raison des dommages aux conduites d'eau principales. Les membres de la collectivité sont passés à l'action en vue de secourir les personnes coincées, de prodiguer des premiers soins et d'aider le service d'incendie à étendre des boyaux qui contournent les conduites rompues.

Par après, le service d'incendie de San Francisco a décidé de former des membres de la collectivité afin qu'ils interviennent encore mieux lors d'une prochaine catastrophe. Cette initiative a donné lieu à la formation d'une équipe d'intervention d'urgence de quartier (NERT) axée sur l'acquisition de compétences de lutte contre les incendies, de recherche et de sauvetage. Le manuel de formation de la NERT stipule ce qui suit :



Le tremblement de terre de Loma Prieta du 17 octobre 1989 et ses graves répercussions ont démontré l'importance des bénévoles civiles en cas de catastrophe... Le but de cette formation consiste à permettre à ces bénévoles d'atteindre un niveau plus élevé de compétences de lutte contre les incendies, de recherche, de sauvetage, de médecine de catastrophe et de préparation.

Les membres des NERT seront :

- mieux préparés en matière d'autosuffisance à la suite d'une catastrophe;
- capables d'intervenir auprès de leur famille et de leurs voisins;



- capables de travailler en équipe dans leur quartier en cas de catastrophe majeure (Traduction libre, p. 4).

La formation NERT est décrite comme un « programme de formation communautaire axé sur une approche d'aide mutuelle entre voisins. »<sup>29</sup> Un programme semblable, *Map Your Neighborhood – Strengthening Networks for Resiliency*, encourage les membres de la collectivité à s'organiser par édifice ou par pâté de maisons afin de s'entraider en cas de catastrophe. Ce programme inclut des directives supplémentaires qui permettent de répondre aux besoins particuliers de certaines personnes.



Ces deux programmes portent sur l'entraide et l'amélioration de la résilience de la collectivité, plutôt que sur la survie personnelle ou familiale. Une annonce l'explique comme suit : « POURQUOI? Pour être prêts à faire tous les efforts nécessaires pour s'entraider en cas de catastrophe. Aidez-nous à améliorer la résilience de votre collectivité!!! » (Traduction libre)<sup>30</sup>

La formation NERT met l'accent sur l'improvisation, une composante essentielle à toute intervention d'urgence réussie. « Il est impossible d'entreposer tous les articles dont vous aurez besoin en cas de tremblement de terre dévastateur. Toutefois, avec un peu d'imagination et certains objets utiles, vous pourrez créer quelque chose qui répondra à vos besoins. » (Traduction libre, p. 70)

Les compétences énumérées dans l'exercice de cartographie des atouts *Map Your Neighborhood* incluent plusieurs compétences que possèdent souvent les personnes handicapées. Celles-ci peuvent donc participer aux efforts d'aide mutuelle.

« Le programme NERT fait confiance aux citoyens et

<sup>29</sup> Page d'accueil du site Web de l'équipe NERT de San Francisco (consultée le 28 avril 2010). <http://www.sf-fire.org/index.aspx?page=859>

<sup>30</sup> Affiche d'une séance de formation donnée le 29 avril 2010. <http://www.sf-fire.org/Modules/ShowDocument.aspx?documentid=1592>.

répartit le pouvoir à des milliers de personnes formées en secourisme de base, en lutte contre les incendies et en techniques de secourisme. »<sup>31</sup>

Rebecca Solnit

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez :  
San Francisco Fire Department (2006). *Neighborhood  
Emergency Response Team Training*. [http://www.sf-  
fire.org/index.aspx?page=859](http://www.sf-fire.org/index.aspx?page=859).

San Francisco Emergency Management: *Map your  
neighborhood*.

[http://72hours.org/pdf/map\\_your\\_neighborhood.pdf](http://72hours.org/pdf/map_your_neighborhood.pdf)

---

<sup>31</sup> Solnit, Rebecca. (2009) *A Paradise Built in Hell: The extraordinary collectivities that arise in disaster*. Viking pp 310-311

**b) Étude de cas : Functional Assessment Service Teams (FAST)  
(équipes d'évaluation des besoins fonctionnels)**

Lorsque la California Foundation for Independent Living Centers et d'autres groupes ont découvert, lors de l'ouragan Katrina, que les refuges d'urgence américains étaient incapables de répondre aux besoins des personnes handicapées, ils ont décidé de rectifier la situation. Après trois ans consacrés à la défense des intérêts publics par l'entremise de la Access 2 Readiness Coalition, ils ont réussi à mettre en œuvre un programme de formation d'équipes d'évaluation des besoins fonctionnels (FAST).<sup>32</sup>



Les FAST – un programme axé sur le C-MIST– s'assurent que les besoins fonctionnels des personnes handicapées sont comblés et que ces personnes sont traitées avec respect dans les refuges d'urgence.

« Le but de la présence de FAST dans les refuges consiste à faire accepter que certaines personnes ont besoin d'aide avec certains besoins fonctionnels essentiels...

On confond parfois filets de sécurité et filets de pêche. Comme dans le cas des poissons, ces derniers retirent les gens des milieux dans lesquels ils survivent ou s'épanouissent, les confinent et menacent leur santé, leur sécurité et leur indépendance. »

June Isaacson Kailes, consultante en politiques relatives aux personnes handicapées.

*Le programme FAST a été conçu par des personnes handicapées pour des personnes handicapées.*

Le programme FAST a été conçu par des personnes handicapées pour des personnes handicapées. En outre, une importante proportion de la formation est donnée par des personnes handicapées. Ce programme s'adresse

<sup>32</sup> Access to Readiness Coalition (2009) *2009 Education and Advocacy Agenda*. [www.access2readiness.org/site/c.hpIQKWOzFqG/b.5117895/k.C93B/Advocate.htm](http://www.access2readiness.org/site/c.hpIQKWOzFqG/b.5117895/k.C93B/Advocate.htm)

également aux employés des services d'urgence gouvernementaux et non gouvernementaux qui acceptent de travailler dans des hébergements de groupe en cas d'urgence.

Le programme FAST vise à répondre aux besoins fonctionnels de tous les utilisateurs des refuges d'urgence, notamment les aînés et les personnes blessées lors de la situation d'urgence.

Il souligne le fait que les soignants sont en danger lorsque les refuges et les plans d'évacuation d'urgence ne répondent pas aux besoins des personnes handicapées :  
« Selon CBS News, à la suite de Katrina, 38 % des personnes qui n'ont pas évacué leur domicile sont restées parce qu'elles avaient une déficience ou parce qu'elles prenaient soin d'une personne atteinte d'une déficience. »<sup>33</sup>

Le programme repose sur le fait que les hébergements de groupe généraux doivent répondre aux besoins des personnes qui vivent avec des limites fonctionnelles et de leurs soignants, plutôt que de mettre sur pied des installations ségréguées.

California Department of Social Services (2009), *Functional Assessment Service Team Training*.  
<http://www.access2readiness.org/site/c.hpIQKWOzFqG/b.5030271/k.AE7C/FAST.htm>

---

<sup>33</sup> CA Department of Social Services (no date) *Emergency Sheltering for Personnes handicapées and Elderly*

**c) Étude de cas : Disability Emergency Management Advocacy (DEMA) (défense des intérêts des personnes handicapées pour la gestion des urgences)**

La vague de chaleur de 2009 dans le sud-est de l'Australie était très grave. Des températures records ont été enregistrées sur une période de temps prolongée. Des centaines de personnes sont décédées à cause de la chaleur, et environ 2 000 personnes ont été traitées pour des coups de chaleur et autres effets néfastes connexes.

La conséquence la plus dramatique attribuable à cette vague de chaleur était les incendies de forêt, notamment les tempêtes de feu du « samedi noir » qui ont tué 173 personnes et blessé plus de 400 autres.

Comme l'ouragan Katrina, un nombre disproportionné de personnes handicapées et de personnes atteintes de diverses déficiences ont péri dans ces incendies. Selon la commission royale relative à cette catastrophe : « *Près de la moitié des personnes décédées étaient dites vulnérables, car elles étaient âgées de moins de 12 ans ou de plus de 70 ans, ou parce qu'elles souffraient d'une maladie ou d'une déficience aiguë ou chronique.* »<sup>34</sup>



Action for Community Living, un organisme national de leadership, d'habilitation et de défense des intérêts, a décidé d'intervenir. Il a fondé le groupe Disability Emergency Management Advocacy (DEMA) (défense des intérêts des personnes handicapées pour la gestion des urgences) afin que les personnes handicapées et les aînés puissent se prononcer sur tous les aspects de planification des activités de gestion des urgences. DEMA collabore avec les aînés, les organismes de promotion de la santé physique et mentale, les services d'urgence, les gouvernements municipaux et nationaux, et des particuliers qui vivent avec une déficience. DEMA compte maintenant plus de

<sup>34</sup> [http://afcl.org.au/resources/news/Pages/default.aspx?item\\_id=26](http://afcl.org.au/resources/news/Pages/default.aspx?item_id=26)

200 participants qui représentent ces secteurs communautaires.



DEMA a organisé un forum inclusif de gestion des urgences afin que la Victorian Bushfire Royal Commission entendent les préoccupations des personnes handicapées. Il a également réalisé un projet de recherche portant sur la sécurité des personnes ayant des besoins particuliers en cas de feux de brousse.

Sa soumission à la commission royale se lit en partie comme suit :

« Les personnes handicapées sont des membres à part égale de la collectivité. Elles doivent donc participer aux activités communautaires afin de veiller à ce que leurs besoins soient comblés. Leur participation à la planification des activités de gestion des urgences et de réduction du risque tout au long du processus de prise de décision contribuera à la mise en œuvre d'un programme équitable et efficace. La meilleure façon d'évaluer les urgences du point de vue d'une personne handicapée consiste à inviter les membres de la collectivité vivant avec des déficiences à prendre part au processus de planification et de préparation. » (Traduction libre)

En août 2010, DEMA a lancé son projet inclusif de gestion des urgences en collaboration avec la ville de Whittlesea. Ce projet a pour but d'offrir une éducation communautaire inclusive sur tous les stades des urgences. Il permet également d'élaborer des formes de soutien qui habilite les gens à préparer leur propre plan de gestion des urgences.

Renseignements supplémentaires :  
[www.afcl.org.au/dema](http://www.afcl.org.au/dema)

**Étude de cas – feuille de travail**

1. Cette étude de cas m’inspire pour les raisons suivantes :

---

---

---

---

---

---

---

---



2. Nous pourrions appliquer les idées suivantes au sein de nos groupes ou de nos collectivités :

---

---

---

---

---

---

---

---

3. L’exemple dans l’étude de cas pourrait inclure davantage les personnes handicapées, les pauvres et les autres en :

---

---

---

---

---

---

---

---

***Préparez-vous à survivre, préparez-vous à aider : formulaire d'évaluation de l'atelier***

Veillez noter vos commentaires relatifs aux points suivants :

1. Faits saillants de l'atelier :

---

---

---

2. Outils que j'utiliserai dans ma collectivité :

---

---

---

---

3. Changements que j'apporterais à l'atelier :

---

---

---

---

4. Comment cette formation pourrait-elle être plus inclusive?

---

---

---

Date de la formation :



#### 4. Ressources

La vidéo suivante est mentionnée comme ressource pour les activités d'atelier 2.6. a, b et c (Sensibilisation aux déficiences); 2.7.a. (C-MIST et le cadre des besoins fonctionnels); et 2.8.b. (Vidéo et discussion).

*Are you Ready? Train-the-Trainer Manual to support Meeting Functional Needs of Individuals During Emergencies*, manuel et DVD de formation. Disaster Emergency Management Network, Manitoba (2009). La vidéo intégrale est disponible à <http://www.ilrc.mb.ca/projects/demnet/>. Les extraits utilisés pour la formation *Préparez-vous à survivre, préparez-vous à aider* figurent en ligne à [www.pretpourlacrise.ca](http://www.pretpourlacrise.ca).

Les ressources PowerPoint suivantes sont offertes sur le site Web *Prêt pour la crise* ([www.pretpourlacrise.ca](http://www.pretpourlacrise.ca)) :

Présentation PowerPoint sur C-MIST

Présentation PowerPoint sur l'organisation sociale

Présentation PowerPoint sur Facebook

Présentation PowerPoint sur Twitter

La brochure NERT *Map Your Neighborhood* figure à

[http://72hours.org/pdf/map\\_your\\_neighborhood.pdf](http://72hours.org/pdf/map_your_neighborhood.pdf), San Francisco

Department of Emergency Management, *Map Your Block – Help Prepare Your Community One Block at a Time*.

## 5. Outils

### *Astuces pour mettre sur pied un atelier*

Plus le nombre de personnes ayant suivi cette formation sera élevé, plus le degré de préparation de nos collectivités et des particuliers sera amélioré. L'organisation d'un atelier dans votre collectivité peut également contribuer à la formation de réseaux communautaires et à la création de contacts.

#### 1. Date :

- ❖ Déterminez une date bien à l'avance afin d'avoir suffisamment de temps pour faire de la publicité et organiser les soutiens nécessaires (par ex., interprètes).
- ❖ Assurez-vous que cette date n'entre pas en conflit avec d'autres importants événements de votre collectivité.
- ❖ Consultez un calendrier de la diversité afin de vous assurer que cette date n'entre pas en conflit avec d'autres événements religieux ou culturels d'importance.

#### 2. Lieu :



- ❖ Assurez-vous que l'édifice où l'atelier sera offert est accessible en fauteuil roulant, y compris les toilettes.
- ❖ Révissez les procédures d'urgence de l'édifice afin de vous assurer qu'elles conviennent aux personnes handicapées.
- ❖ Assurez-vous que tout le matériel dont vous avez besoin (lecteur DVD, projecteur, etc.) est disponible ou que vous pouvez apporter le vôtre.
- ❖ Assurez-vous que le local est assez grand pour permettre aux participants de se déplacer.
- ❖ Si des services de transport en commun sont offerts dans votre collectivité, assurez-vous que l'édifice où

l'atelier sera offert est facilement accessible en transport en commun.

- ❖ Visitez le local de l'atelier au préalable afin de confirmer qu'il répond à vos besoins.

Les centres communautaires, les centres pour personnes âgées, les groupes communautaires, les collèges, les universités, les Centres d'amitié autochtones, les groupes confessionnels, les coopératives d'habitation, les bibliothèques et les syndicats louent souvent leurs locaux à un prix raisonnable.

### 3. Participants :

Vous pouvez organiser un atelier à l'intention d'un groupe spécifique (par ex. personnes atteintes d'une déficience particulière) ou de l'ensemble de la collectivité. Pensez à inviter des groupes d'aînés, des groupes de personnes handicapées, des prestataires de services (par ex., soins à domicile), des décideurs de votre municipalité ou région, des groupes confessionnels, des groupes de voisinage, des membres de réseaux informels de personnes handicapées et des groupes de bénévoles.



Demandez aux participants de confirmer leur présence afin que vous puissiez organiser le matériel en conséquence. Faites un rappel téléphonique quelques jours avant la tenue de l'atelier.

Demandez aux participants de préciser leurs besoins relatifs à l'atelier (par ex., interprète ASL [langage gestuel américain], allergies alimentaires, disposition des sièges, etc.).

### 4. Médias et publicité :

- ❖ Préparez une affiche et une annonce postale (consultez les gabarits à la prochaine section).
- ❖ Dressez une liste des personnes, des associations et



- des organismes à joindre.
- ❖ Envoyez votre annonce aux adresses sur votre liste. Affichez-la également dans les médias sociaux (par ex. Facebook) et sur divers sites Web appropriés.
  - ❖ Affichez votre annonce dans les centres communautaires, les bibliothèques et les cafés-restaurants.
  - ❖ Envoyez votre annonce aux stations radio qui proposent des services gratuits de publicité communautaire.
  - ❖ Envoyez votre annonce aux journaux communautaires qui publient une section d'annonces gratuites.
  - ❖ Ayez recours à différents moyens pour faire votre publicité : émissions radio et journaux de différents groupes linguistiques, centres communautaires, organismes confessionnels, etc.

#### 5. Accessibilité :

Si votre groupe a reçu de l'aide financière pour la mise sur pied d'un atelier, considérez la possibilité d'offrir ce qui suit afin d'assurer l'accessibilité de l'atelier :

- ❖ repas,
- ❖ allocation de transport,
- ❖ mesures de soutien pour les personnes handicapées (allocation pour un accompagnateur ou documents imprimés en gros caractères),
- ❖ traduction ou interprétation ASL,
- ❖ allocation pour services de garde d'enfants.

Vous pourriez également offrir l'atelier dans des langues autres que le français ou l'anglais.

### ***Exemple d'annonce***

## **Préparez-vous à survivre, préparez-vous à aider!**

(Nom de votre groupe) organise un atelier sur la planification d'urgence pour les personnes handicapées et l'établissement de réseaux communautaires. Les sujets suivants seront abordés :

- questions touchant les personnes handicapées et sensibilisation à celles-ci;
- plans d'urgence locaux;
- plans de préparation personnelle;
- développement de la conscience communautaire et des compétences de rayonnement;
- interventions communautaires et rétablissement en cas d'urgence.

L'atelier se tiendra le [date]. Un dîner et des collations seront servis. Les locaux où se déroulera l'atelier sont accessibles en fauteuil roulant ou en scooter.

Veillez confirmer votre présence en écrivant à [adresse électronique] ou en téléphonant à [numéro de téléphone].

Veillez également préciser si vous avez besoin d'un ou de plusieurs des éléments suivants :

- interprétation ASL ou dans une autre langue,
- aliments qui ne posent aucun risque à vos allergies alimentaires,
- allocation de transport,
- allocation pour soins,
- allocation pour services de garde d'enfants,
- autre (veuillez préciser).

## **Astuces relatives à l'animation**

L'animateur aide à préparer le programme, à orienter les discussions de groupe, et à créer un espace sécuritaire pour l'apprentissage collectif et la prise de décision. L'animation est importante pour stimuler les conversations, résoudre les conflits et soutenir l'énergie du groupe.

Il est judicieux d'avoir au moins deux animateurs pour chaque atelier afin que :

- ❖ l'énergie du groupe soit au maximum;
- ❖ les conflits soient mieux gérés;
- ❖ les activités soient bien encadrées;
- ❖ le degré d'énergie sur le plan de l'animation soit constant.

Si vous avez de l'expérience d'animation, vous pourriez demander à un animateur moins expérimenté de vous aider afin d'améliorer ses compétences.

L'un des faits les plus importants à retenir au sujet de l'animation est que celle-ci se déroule toujours dans le moment présent. Personne ne peut prédire ce qui arrivera. Les outils d'animation établissent la structure de l'atelier et vous préparent à affronter les imprévus. Le rôle de l'animateur ne consiste pas à « tout savoir » ou à « contrôler les discussions », mais bien à guider respectueusement les discussions.



### **Compétences et outils d'animation**

- ❖ Choisissez et modifiez les activités de façon qu'elles conviennent à tout le groupe. N'hésitez pas à faire preuve de créativité et à les adapter, surtout si cela permet à toutes les personnes handicapées du groupe d'y participer.
- ❖ Commencez et terminez à l'heure par respect pour vos participants.
- ❖ Disposez les sièges de façon à faciliter le dialogue et à



- assurer leur accessibilité pour tous les participants. Dans la mesure du possible, disposez les chaises en cercle afin que chacun puisse se voir.
- ❖ Assurez-vous que tous les participants peuvent entendre et voir, et qu'ils sont confortables dans leurs sièges. Si quelqu'un éprouve des difficultés, demandez-lui de préciser ses besoins et assurez-vous de les combler.
  - ❖ Au début de l'atelier, insistez sur le fait que chaque commentaire a une valeur et mérite le respect. Élaborez des lignes directrices relatives au respect et à la participation, et affichez-les (par ex., sur un tableau à feuilles). Elles pourraient inclure des consignes telles que les suivantes : partager le temps de parole, ne pas parler en même temps qu'un autre, faire preuve de respect, fermer son cellulaire, etc.
  - ❖ Recherchez un certain équilibre sur le plan des interventions afin d'éviter que certaines personnes ou certains groupes dominent les conversations.
  - ❖ Si seulement quelques personnes s'expriment, formez des paires ou des petits groupes pour certains exercices.
  - ❖ Renvoyez aux commentaires des personnes plus tranquilles afin de les encourager à contribuer à nouveau.
  - ❖ Remettez en question les comportements ou les commentaires irrespectueux ou discriminatoires, sans toutefois attaquer la personne à leur origine.
  - ❖ Utilisez la technique de paraphrase ou de réverbération si la déclaration d'un participant prête à confusion. Utilisez vos propres mots pour expliquer ce que vous croyez qu'il essaie de dire. Par exemple : « On dirait que vous affirmez que... ». Assurez-vous que le participant sent que vous avez compris (« Vous ai-je bien compris? »). Sinon, demandez des précisions jusqu'à ce que vous compreniez son affirmation.
  - ❖ Soyez prêts à modifier tout rythme, toute activité et toute installation qui ne fonctionne pas.
  - ❖ N'oubliez pas que la communication la plus importante vient des yeux, du visage et du corps. Vos paroles peuvent sembler accueillantes, mais votre langage corporel envoie un tout autre message.



- ❖ Portez une attention particulière à la logistique, aux pauses et au confort des participants.
- ❖ Surveillez les déséquilibres de pouvoir entre les particuliers et les groupes de participants (par ex., plusieurs hommes et peu de femmes, et les femmes parlent peu).
- ❖ Encouragez différentes personnes à résumer les discussions de leur groupe et à assumer différentes responsabilités au sein de celui-ci.
- ❖ Employez de l'humour et racontez des histoires afin d'intéresser davantage les participants.
- ❖ N'oubliez pas de surveiller le climat émotionnel et le niveau d'énergie des participants (surtout leurs indices non verbaux), ou affectez quelqu'un à cette tâche. Au besoin, faites des suggestions afin de changer la dynamique de l'atelier (par ex., faire une pause ou observer une minute de silence).



## 6. Documents de référence

### *Liste des acronymes utilisés :*

ASL	American Sign Language (langage gestuel américain)
BCCPD	British Columbia Coalition for People with Disabilities (Canada)
C-MIST	Communication, besoins Médicaux, Indépendance fonctionnelle, Supervision et Transport
COS	Cadre d'organisation sociale
CSA	Association canadienne de normalisation
DDAG	Disability Disaster Advocacy Group (Australie)
DEMA	Disability Emergency Management Advocacy (Australie)
D.E.M.Net	Disability Emergency Management Network, Manitoba
EMO	Emergency Management Office, Nouvelle-Écosse
EPPDC	Emergency Preparedness for People with Disabilities Committee (Colombie-Britannique, Canada)
FAST	Functional Assessment Service Team (États-Unis)
NERT	Neighborhood Emergency Response Team (États-Unis)
ONG	Organisme non gouvernemental
SIG	Système d'information géographique

## **Glossaire :**

**Atténuation** : élimination ou réduction de l'incidence des urgences par la prise de mesures proactives (par ex., s'assurer de creuser et d'entretenir des digues afin de prévenir les inondations). L'atténuation est souvent considérée comme une sous-catégorie de la préparation, surtout dans le cas de la planification d'urgence personnelle.

**Cadre des besoins fonctionnels C-MIST** : Communication, besoins Médicaux, Indépendance fonctionnelle, Supervision et Transport. Cet outil aborde efficacement les besoins fonctionnels dans un contexte d'urgence ou de catastrophe. Cette approche permet d'aborder les besoins des gens en cas d'urgence, plutôt que des déficiences ou des troubles qui sont souvent uniquement compris par les professionnels de la santé.

**Cadre d'organisation sociale** : cadre qui permet d'évaluer comment les réseaux sociaux appuient les particuliers au quotidien et dans les situations de crise. Il est essentiel de reconnaître le rôle des réseaux sociaux dans le renforcement des capacités communautaires, ce qui peut réduire la vulnérabilité des personnes à risque et accroître la résilience de la collectivité.

**Capacités communautaires** : capacité d'une collectivité de miser sur ses compétences et ses ressources en vue de répondre aux besoins de ses membres, de relever des défis et de mobiliser sa population en cas d'adversité.

« **Carer** » : terme employé en Australie pour parler des soignants, des membres de la famille et des autres personnes qui prennent soin de personnes handicapées.

**Cartographie des atouts communautaires** : processus qui consiste à identifier et à utiliser les forces des collectivités en vue de renforcer les capacités de ces dernières. Elle permet de repérer les ressources humaines, matérielles, financières, entrepreneuriales et autres d'une collectivité, et à consigner l'information sur une carte créée collectivement. En outre, elle jette les bases de l'évaluation des écarts et des améliorations à apporter.

**Centres d'accueil d'urgence** : lieux où les personnes évacuées peuvent être accueillies en cas de catastrophe. Il peut s'agir d'un établissement tel qu'un centre de loisirs, une salle paroissiale, une école, un hall d'hôtel ou même une tente. Le type d'installation dépend de ce qui est disponible dans la collectivité ou de ce qui est nécessaire.

**Code canadien du bénévolat** : code qui aide les organismes à discuter de la façon dont les bénévoles sont mobilisés et appuyés, ainsi que du rôle qu'ils jouent dans la réalisation de la mission des organismes bénévoles.

**Compétence culturelle** : compétence qui va au-delà de la « culture en tant qu'ethnicité » pour explorer la complexité des identités culturelles individuelles, notamment celles des personnes handicapées.

**Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (2006)** : convention qui a pour but de promouvoir, de protéger et d'assurer les droits et libertés fondamentaux de toutes les personnes handicapées, et de promouvoir le respect de leur dignité inhérente.

**Hébergement ou refuges de groupe** : lieux où les personnes touchées par une catastrophe ou par une urgence peuvent être logées si aucun hébergement commercial n'est disponible ou convenable.

**Intervention** : mesures prises immédiatement avant, pendant ou après une urgence (par ex., évacuation).

**Préparation** : élaboration de politiques, de procédures et de plans efficaces pour intervenir en cas d'urgence et gérer une telle situation.

**Résilience** : capacité des particuliers, des sociétés et des collectivités de continuer de fonctionner positivement en cas d'adversité majeure. Il est possible d'améliorer la résilience communautaire en aidant les gens à s'aider eux-mêmes et à s'entraider en temps de crise au moyen de réseaux formels et informels.

**Rétablissement** : processus visant à rétablir (et, idéalement, à améliorer) les conditions à la suite d'une urgence. Par exemple, le rétablissement peut être l'occasion de restaurer les habitations, et, en même temps, d'améliorer le nombre de logements abordables et accessibles dans la collectivité.

**Sensibilisation de la population** : technique éducative créative et inclusive qui permet aux gens de se renseigner sur la façon dont leurs expériences personnelles sont liées à de plus vastes problèmes sociaux.

**Transport adapté** : mode de transport souple qui n'a aucun trajet ou horaire fixe.

## **Liste des ressources :**

### **Évacuation d'édifice :**

Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Bureau de la condition des personnes handicapées (2009). *La planification de la sécurité. L'évacuation des personnes qui ont besoin d'aide en cas d'urgence.*

[http://www.rhdcc.gc.ca/fra/condition\\_personnes\\_handicapees/doc/pdls/page00.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/condition_personnes_handicapees/doc/pdls/page00.shtml)

### **C-MIST et besoins fonctionnels :**

BC Coalition of People With Disabilities (2008). *Learning C-MIST.*

<http://www.bccpd.bc.ca/docs/learningcmist.pdf>

Kailes, June Isaacson (2009). *Emergency Safety Tips for People Who Use Electricity and Battery-Dependent Devices.* Frank D. Lanterman Regional Center et June Isaacson Kailes, consultante en politiques relatives aux personnes handicapées.

<http://www.jik.com/Power%20Planning%2010.24.09.pdf>

### **Cartographie communautaire :**

Community Outreach of Our United Villages. *Asset Mapping Workbook.* Portland, Oregon, États-Unis.

[http://ouvcommunityoutreach.org/docs/tool\\_packets/Asset\\_Mapping\\_Workbook.pdf](http://ouvcommunityoutreach.org/docs/tool_packets/Asset_Mapping_Workbook.pdf)

Fuller, Tony et Denyse Guy, Carolyn Pletsch (2002). *Asset Mapping: A Handbook.*

[http://www.rwmc.uoguelph.ca/cms/documents/11/Asset\\_Mapping1.pdf](http://www.rwmc.uoguelph.ca/cms/documents/11/Asset_Mapping1.pdf)

ProVention Consortium (aucune date). *Community Risk Assessment Methodologies and Case Studies.*

<http://www.proventionconsortium.org/?pageid=43>

San Francisco Department of Emergency Management, *Map Your Block – Help Prepare Your Community One Block at a Time.*

[http://72hours.org/pdf/map\\_your\\_neighborhood.pdf](http://72hours.org/pdf/map_your_neighborhood.pdf)

## Résilience communautaire :

Centre for Disaster Preparedness, Citizenry-Based and Development Oriented Disaster Response (aucune date). *Experiences and Practices in Disaster Management in the Citizens' Disaster Response Network in the Philippines*.

[http://www.proventionconsortium.org/themes/default/pdfs/CRA/CBDO-DR2001\\_meth.pdf](http://www.proventionconsortium.org/themes/default/pdfs/CRA/CBDO-DR2001_meth.pdf)

Initiative d'amélioration de la résilience des collectivités, programme d'urgence provincial, Colombie-Britannique. (2004). *Hazard, Risk and Vulnerability Analysis Tool Kit*.

[http://www.proventionconsortium.org/themes/default/pdfs/CRA/BC\\_HRVA\\_2003\\_meth.pdf](http://www.proventionconsortium.org/themes/default/pdfs/CRA/BC_HRVA_2003_meth.pdf)

Hutchins, Rick, et Sladowski, Paula Speevak, Centre de recherche et développement sur le secteur bénévole et communautaire, Université Carleton, en collaboration avec la Société canadienne de la Croix-Rouge (2009). *Community Resiliency Activity Book*.

<http://www.pretpourlacrise.ca/pdf/Community-Resiliency-Handbook-CVSRD-French-Apr-27-09.pdf>

Solnit, Rebecca (2009). *A Paradise Built in Hell: The extraordinary communities that arise in disaster*. Viking.

Stork-Finlay, Susan (2009). *Heat Wave Planning Guide: Development of heatwave plans in local councils in Victoria*. Disability Advocacy Group (DDAG).

<http://www.health.vic.gov.au/environment/downloads/planning-guide.pdf>

## Compétence culturelle :

Réseau des centres d'action bénévole de l'Ontario (2009), *A Guide for Cultural Competency Application of the Canadian Code*.

<http://volunteer.ca/files/AGuideforCulturalCompetency-ApplicationoftheCanadianCode.pdf>

## Groupes de personnes handicapées et formation sur la planification d'urgence :

AI.COMM Project (2009). *Bringing the Community Together to Plan for Disease Outbreaks and Other Emergencies: A Step by Step Guide for Community Leaders*.

[http://www.avianflu.aed.org/docs/AI.COMM\\_Together\\_June09.pdf](http://www.avianflu.aed.org/docs/AI.COMM_Together_June09.pdf)

Disability Emergency Management Advocacy (2009). *Inclusive Emergency Management Position Paper*.

<http://afcl.org.au/resources/Pages/Publications.aspx>

Disaster Emergency Management Network, Manitoba (2009). *Are You Ready? Train-the-Trainer Manual to Support Meeting Functional Needs of Individuals During Emergencies*. Manuel et DVD de formation.

<http://www.ilrc.mb.ca/projects/demnet/>

Gestion des situations d'urgence Ontario (2007). *Guide de préparation aux situations d'urgence à l'intention des personnes ayant un handicap ou des besoins particuliers*.

[http://www.emergencymanagementontario.ca/french/prepare/specialneeds/specialneeds\\_fr.html](http://www.emergencymanagementontario.ca/french/prepare/specialneeds/specialneeds_fr.html)

EMO Nova Scotia/Nova Scotia Persons with Disabilities Emergency Preparedness Committee. *Are You Ready? Emergency Preparedness for Persons with Disabilities Booklet*.

Kailes, June Isaacson (2008). *South California Wildfires After Action Report*.

<http://www.jik.com/CaliforniaWildfires.pdf>

Sécurité publique Canada (2010). *Guide de préparation aux urgences à l'intention des personnes ayant une incapacité ou des besoins particuliers*.

<http://www.preparez-vous.gc.ca/fl/pub/ep-gd-psn-fra.pdf>

## Sensibilisation du grand public :

Catalyst Centre.

<http://www.catalystcentre.ca/>

Highlander Research and Education Centre.

<http://www.highlandercenter.org/index.html>

Jefferson Center for Education and Research (2004). *Popular Education Tool Kit*. Portland, Oregon, États-Unis.

<http://www.jeffctr.org/docs/Popular%20Education%20Tool%20Kit.pdf>

Trapeze Popular Education Collective.

<http://www.trapeze.org/>

### **Continuité des services :**

Nonprofit Risk Management Center (2010). *Cours de planification de la continuité de service*.

<http://bcp.nonprofitrisk.org/>

### **Cadre d'organisation sociale:**

BC Coalition of People With Disabilities (2009). *A Shared Responsibility: the need for an inclusive approach to emergency planning for people with disabilities*.

<http://www.bccpd.bc.ca/docs/asharedresponsibility.pdf>

### **Engagement bénévole :**

Bénévoles Canada (2006). *Code canadien du bénévolat*.

<http://benevoles.ca/files/CodeFre.pdf>

### **Préparation en cas de catastrophe – collections de ressources :**

BC Coalition of People With Disabilities, publications relatives à la préparation aux situations d'urgence.

<http://www.bccpd.bc.ca/publications/other.htm>

Nobody Left Behind – Disaster Preparedness for People with Mobility Disabilities.

<http://www.nobodyleftbehind2.org/>



Prêt pour la crise – Urgences sanitaires et le secteur bénévole.  
<http://www.pretpourlacrise.ca/>